



Pacte pour un Enseignement d'Excellence
– Selon les élèves, comment améliorer l'école ?

Un rapport du Comité des Élèves Francophones
24 février 2016

Le Comité des Élèves Francophones
Rue de la Borne 14
1080 Bruxelles
02/414 15 11
www.lecef.org
cef.asbl@gmail.com

Introduction

Il y a un an, lors du lancement du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, nous regrettions qu'une fois encore les élèves, alors qu'ils sont les principaux acteurs de l'école, n'aient pas été prévus dans le processus annoncé. Et nous avons été entendus. Mieux que ça nous avons été soutenus et associés par la Ministre de l'Éducation aux travaux du Pacte.

L'idée de départ d'aller à la rencontre des élèves, de demander à certain.e.s d'entre eux d'être ambassadrices et ambassadeurs du Pacte et de diffuser la consultation via les délégué.e.s a été émise lors d'une réunion au cabinet de la Ministre de l'Éducation par Logan, le Président du Comité des Élèves Francophones. Elle a tout de suite été accueillie avec enthousiasme par l'ensemble des participants à cette réunion. Restait alors à la mettre concrètement en œuvre, dans des délais plus que serrés et ce, alors qu'une telle démarche était inédite.

Pour cela, nous avons pu compter sur les élèves eux-mêmes. En tant qu'organisation de jeunesse, il nous était évident qu'ils devaient être totalement aux manettes du projet. Après la tournée en bus, chacune des étapes du processus a été concertée et validée par eux. Autant sur le contenu que sur la forme, c'est à eux qu'est revenu le dernier mot. Nous voulions que ce soit leur consultation et leur rapport, du début à la fin.

C'est pourquoi nous trouvons important de vous présenter toutes les étapes de ce processus qui a commencé en octobre et qui s'est terminé ce 24 février, date de la remise du rapport. Chacune a son importance, elles permettent de réaliser comment des élèves du secondaire parmi tant d'autres ont pu partir de leur propre situation personnelle, leur parcours scolaire, leur situation familiale, leur école, ... pour construire in fine une parole collective.

La première partie de ce rapport vous relate donc les différentes étapes du processus. La seconde est le résultat final de ce travail: 63 propositions, validées par l'ensemble des ambassadrices et des ambassadeurs, pour changer l'école. Leur école. Le lieu où ils passent la majeure partie de leur temps et qui leur semble parfois terriblement déconnecté de leur réalité.

Partie I – Le processus

Dans le cadre de l'élaboration du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, la Ministre de l'Éducation a confié la consultation des élèves de l'enseignement secondaire au Comité des Élèves Francophones. La question qui s'est alors posée était de savoir comment impliquer les élèves dans des questions aussi techniques et politiques que celles travaillées au sein des groupes de travail et autres instances formalisées pour le processus du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Le CEF a alors imaginé une implication progressive d'élèves, les « ambassadrices et ambassadeurs du Pacte pour un Enseignement d'Excellence », dans cette dynamique complexe. Ces élèves se sont engagés dans le processus sur base volontaire. Voici un aperçu des différentes étapes et activités qui ont rythmé cette construction et dont ce rapport constitue un premier aboutissement.

Pour encadrer l'ensemble de ces activités, le CEF a mobilisé une quinzaine de personnes : permanent.e.s, stagiaires, volontaires, membres du CA, ... Nous tenons à les remercier et à remercier encore plus particulièrement Fatima Amkouy de l'asbl Jeune et Citoyen pour son investissement tout au long du processus et tous ses très bons conseils en matière d'animation et de participation ainsi que Mohammed qui nous a conduit pendant trois semaines dans toute la Wallonie et dans Bruxelles à bord du bus du Délégué aux Droits de l'Enfant.

1. Le « CEF on Tour »

Du 12 au 30 octobre 2015, l'équipe du CEF a parcouru la Fédération Wallonie-Bruxelles à bord du bus du Délégué Général aux Droits de l'enfant afin aller à la rencontre d'un maximum d'élèves possibles. A cette occasion, le bus a été spécialement habillé aux couleurs du Pacte pour un Enseignement d'Excellence, devenant ainsi une vitrine mobile du processus en cours.

Lors de cette tournée en bus, le CEF s'est arrêté à des endroits stratégiques durant le temps de midi ainsi qu'à la sortie des cours : près des gares, dans des rues ou sur des places ayant plusieurs écoles à proximité,... Ces arrêts ont eu lieu dans de nombreuses villes, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, en veillant à impliquer toutes les zones d'enseignement : le CEF s'est ainsi arrêté à Wavre, Braine-l'Alleud, Waremme, Liège, Bruxelles, Schaerbeek, Verviers, Ciney, Namur, Arlon, Libramont, Tournai, Ath, Mons, Soignies, Etterbeek, Charleroi et Chimay.

Notre visite a été annoncée par la Ministre à toutes les écoles qui se trouvaient à proximité du point de rendez-vous. Nous avons accueilli aussi bien des classes venues avec leur professeur, des années complètes comme à Tournai où l'ensemble des rhétos de l'AR

Campin est venu à nous que des élèves retournant chez eux en transports en commun ou allant chercher un sandwich sur le temps de midi. Seule ombre au tableau, nous avons constaté que l'information n'a pas toujours bien circulé au sein des écoles. En effet, de nombreuses personnes (professeurs, éducateurs, ...) que nous avons croisées près du bus saluaient la démarche et auraient souhaité préparer cette rencontre avec leurs élèves mais n'avaient pas été informées de notre venue.

Lors de ces arrêts, le CEF a proposé aux élèves de participer à tout ou partie du processus d'animation prévu, selon leurs envies, leur motivation, leurs centres d'intérêt ou le temps qu'ils pouvaient y consacrer.

Ils ont été invités à répondre à une question simple : « si tu étais Ministre de l'Education et que tu pouvais améliorer l'école, que ferais-tu ? ». Les élèves étaient alors conviés à rédiger leurs propositions sous forme de post-it à placer sur une bâche réalisée pour l'occasion, comportant des dessins illustrant les thèmes travaillés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.



Cet exercice a suscité l'enthousiasme chez les élèves qui ont saisi cette occasion pour donner des idées et formuler des remarques importantes pour eux. Au total, 2.213 post-it ont été collés sur la bâche du CEF durant ces semaines de tournée.

Ces post-it, une fois dépouillés et regroupés selon les questions et les réflexions les plus récurrentes ont servi de base de relance de discussion lors du week-end des 9 et 10 janvier, sur lequel nous reviendrons par la suite.

Par ailleurs, à l'intérieur du bus, les élèves avaient l'occasion de visionner la vidéo de promotion du processus de participation du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et de remplir deux questionnaires sur des thématiques plus précises. 245 questionnaires sur l'utilisation des technologies à l'école ont été complétés ainsi que 271 questionnaires sur l'ennui à l'école.

Les résultats de ces questionnaires ont été intégrés par Sonecom à ceux des questionnaires disponibles en ligne sur le site du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Le flyer de présentation du Pacte a également été largement distribué et plus de 200 élèves nous ont laissé leurs coordonnées pour être tenus au courant des travaux du Pacte pour un Enseignement d'Excellence et/ou participer plus étroitement au processus de participation des élèves.

Enfin, il a été proposé aux élèves de laisser leurs coordonnées en précisant s'ils souhaitent recevoir des informations sur la suite du processus de consultation des élèves où s'ils souhaitent s'y impliquer personnellement. Au total, plus de 200 élèves ont laissé leurs contacts et se sont montrés demandeurs de retours réguliers de notre part.

2. L'atelier du samedi 21 novembre 2015 – Comment consulter les élèves ?

Après avoir fait toutes ces rencontres, récolté toutes ces premières idées et impressions, le CEF s'est ensuite attelé à la constitution d'un groupe d'élèves voulant s'impliquer plus particulièrement dans le processus de consultation des élèves de l'enseignement secondaire en fédération Wallonie-Bruxelles. Ces élèves, issus d'horizons très différents, constituent le groupe des Ambassadeurs et Ambassadrices du Pacte d'excellence.

Pour constituer cette équipe de choc, le CEF a recontacté tous les élèves ayant laissé leurs coordonnées, en commençant par ceux ayant coché la case « je veux m'impliquer » avant d'étendre l'invitation à tous les élèves ayant fait part de leur envie de recevoir des informations.

Le programme de cette après-midi a été réfléchi par l'équipe du CEF en partenariat avec la JEC avant d'être soumis au conseil d'administration et aux élèves membres du CEF. Pour cette première activité sur base volontaire, il s'agissait de créer un premier contact positif et de susciter la motivation des élèves en les impliquant à tous les niveaux. Pour cela, un objectif important était de mettre en évidence le vaste champ de possibilités et de réflexions qu'offrait le projet.

Lors de cette première après-midi de rencontre, les élèves se sont penchés sur la question du mode de consultation des élèves. Ils ont réfléchi au meilleur moyen de récolter l'avis des élèves. Plusieurs idées de mode de consultation ont émergé, mais ils ont conclu qu'une seule approche était impossible à déterminer vu la diversité et les spécificités de chaque école. Ils ont donc réfléchi aux avantages et inconvénients des outils de consultation, ainsi qu'au moment les plus propices selon l'outil utilisé.

Les participant.e.s se sont donc répartis en trois groupes pour réfléchir à leur mode de consultation idéal. L'objectif était de trouver comment consulter le plus d'élèves possible entre début janvier et fin février.

Dans chaque groupe, un.e secrétaire, un.e animateur/trice et un.e porte parole ont été désignés, ainsi qu'un.e responsable du temps. Cette répartition des rôles entre les élèves avait comme objectif de ne pas cantonner l'animateur « adulte » à une figure d'autorité en rendant les élèves responsables du bon déroulement et de l'avancement de l'atelier.

Vous trouverez ci-dessous les conclusions de ces ateliers telles qu'elles ont été présentées par les rapporteurs à la fin de l'après-midi.

Groupe A : le projet doit être porté essentiellement par les délégués dans les écoles. Si le système des délégués n'est pas opérationnel, passer via un groupe CEF

Comment ? Plusieurs outils à mettre en œuvre tous en même temps :

- affiches aux valves, dans le réfectoire, les classes,...
- enquêtes papier avec questions sur thème précis
- invitation de personnes extérieures pour présenter
- débats
- boîte à idée

Quand ? Durant les cours approprié : religion, citoyenneté, sous l'impulsion du titulaire.

Groupe B : Via des tours de classes, le CEF vient expliquer le Pacte d'excellence et écouter l'avis des élèves. Le professeur doit être dehors pour laisser les élèves s'exprimer librement. Pendant ce passage en classe, il faut qu'il y ait un débat d'idées et un échange d'opinions (pas une simple présentation puis « vous êtes d'accord ? »)

Groupe C : Le CEF doit travailler avec les délégués pour organiser une « conférence » ou « assemblée générale » (par classe, ou par année, ou pour toute l'école, selon la taille de l'école) pour présenter le projet (le CEF et les délégués). Ensuite, les délégués en discutent par classe, et communiquent l'avis de leur classe au CEF via le site (via lequel ils accèdent à une partie spéciale qui leur est réservée, avec un identifiant et un mot de passe particulier).

Chaque ambassadrice et ambassadeur a pu puiser dans toutes ces idées pour mettre en œuvre la consultation dans son établissement de la manière la plus appropriée.

3. L'atelier du week-end du 9 & 10 janvier 2016 – Quelles solutions pour quels problèmes ?

Après cette première après-midi de formation, un compte-rendu de ces réflexions a été communiqué à tous les élèves ayant laissé leurs coordonnées lors de la tournée en bus. Ils ont aussi été invités à participer au week-end du 9 et 10 janvier, étape suivante dans le processus de consultation des élèves.

A nouveau, le programme de ces deux jours a été construit par le CEF et la JEC, guidés par un souci d'équilibre entre travail en séance plénière, réflexions en plus petits groupes laissant plus de place à la participation et moments conviviaux et ludiques permettant aux élèves de faire connaissance. Le projet du week-end a ensuite été soumis à l'approbation des élèves.

Les 9 et 10 janvier, 27 élèves se sont donc réunis à l'Auberge de jeunesse Jacques Brel (Bruxelles) avec pour objectif de cibler les questions sur les différents thèmes du Pacte pour un Enseignement d'Excellence à soumettre aux autres élèves. Un enjeu important de ce week-end était de donner aux élèves tous les outils pour qu'ils puissent se pencher sur les douze thèmes à la lumière d'éléments factuels et scientifiques sur lesquels se basaient les réflexions en cours au sein des GT « adultes » du Pacte, sans pour autant les enfermer dans un cadre qui ne correspondrait pas à leur vision de l'école.

1. L'école idéale

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous avons demandé aux élèves d'imaginer leur école idéale. Répartis en petits groupes, ils disposaient d'un matériel de départ (grande feuille et Bic) et pouvaient aller prendre du matériel en plus dans la salle (carton, crayons de couleurs, marqueurs, post-it, ...). L'idée était de convaincre un parent d'y inscrire son enfant. Les concepteurs avaient une série de questions auxquelles ils devaient répondre : Nom de l'école, nombre d'élèves, spécificité, ... Ils agissaient en tant que gestionnaires de l'école et devaient en penser tous les détails.

Pendant que les groupes de concepteurs travaillaient, il leur a été ajouté progressivement différentes problématiques à résoudre ou des contraintes à gérer :

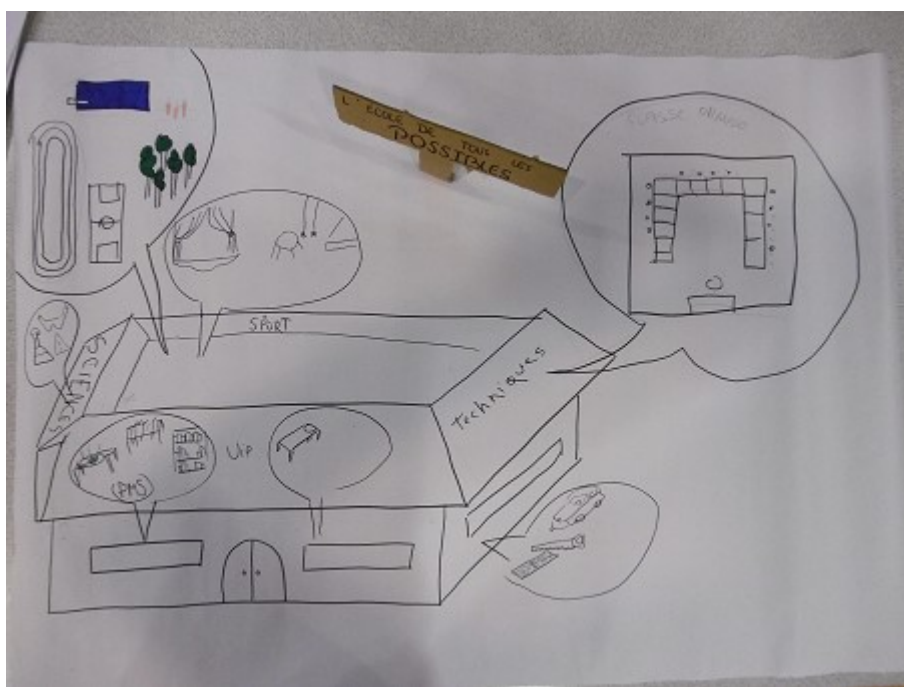
- Un problème entre élèves et professeurs vient d'éclater.
- 15 élèves qui arrivent de pays en guerre viennent de s'inscrire (octobre), ils ne parlent pas le français.
- 2 élèves à mobilité réduite veulent s'inscrire.
- Des problèmes de violence se font sentir et les WC sont en très mauvais état (décembre).
- Il y a un gros problème d'échec scolaire (fin d'année).
- Vous devez organiser une fête de fin d'année.

A la fin de l'exercice, chaque école a été présentée par ses concepteurs au reste du groupe.

Nous trouvons intéressant de vous faire part de leur vision idéale car les différents questionnaires qui ont été soumis aux élèves lors de cette consultation ont porté sur les thématiques abordées dans les GT du Pacte pour un enseignement d'excellence et ne reflètent sans doute pas assez le fait que les élèves ont une vision très globale de leur école idéale : pour eux, tout a un lien et tout doit avoir du sens. Leur vie à l'école ne s'arrête pas aux portes des classes, elle comprend également la manière d'y accéder (les questions de mobilité), les repas, la propreté, le soutien psychomédicosocial, ...

Voici donc le fruit de ces réflexions, tant au niveau du visuel présenté par les élèves que des explications qu'ils ont amenées pour chaque projet.

a. "L'école de tous les possibles"



Il y a +/- 15 élèves par classe. Les élèves ne changent pas de classe. Ce sont les profs qui changent de classe entre les cours, qui sont organisés par blocs d'1h30 pour diminuer la perte de temps au début et à la fin de chaque cours. Il y a une pause de 5 minutes entre chaque cours pour permettre aux élèves de souffler un peu. Les cours généraux se donnent le matin et les cours d'option l'après-midi. La semaine commence le lundi en début d'après-midi et se termine le vendredi en fin de matinée. La journée commence à 9h et se termine à 17h.

Au niveau des infrastructures, un potager permet d'apprendre à cultiver ses légumes. Ce potager sert aussi à fournir les cuisines de l'école dans l'esprit de favoriser les circuits courts. Les classes ne sont pas rectangulaires. Par exemple de forme triangulaire, hexagonale... et sont désignées par leur forme ou leur couleur, et non par un numéro de local. Des infrastructures sportives sont à accessibles dans l'enceinte de l'école. Une salle de fête accueille les évènements organisés par l'école. Un internat accueille les élèves qui habitent loin. Des ascenseurs sont prévus pour les élèves à mobilité réduite.

Les options sont très variées : sport, hôtellerie... Il y a différents départements qui organisent l'école, mais il n'y a pas de séparation nette entre les filières générales, techniques et professionnelles, et ce afin d'éviter une fracture nette entre les élèves de chaque filière (possibilité d'une option latin-menuiserie par exemple).

Les cours sont dispensés en 4 langues et ce dès la maternelle : français, néerlandais, allemand et anglais. Les grilles horaires ont un tronc commun dans les premières années, après il est possible de choisir son orientation.

Au niveau de la participation des élèves et des relations enseignants-élèves, il y a des délégués de classes et des délégués d'année, mais aussi des délégués par degrés qui se réunissent une fois par mois. Des moments de paroles profs/profs et profs/élèves sont organisés pour permettre un contact hors de la classe et un dialogue régulier, notamment pour gérer et éviter des tensions entre élèves et professeurs.

L'école porte une grande attention à l'équilibre des repas. Des repas équilibrés sont gratuits. Des fruits sont à disposition toute la journée. Des conseils sont prodigués pour choisir ses repas. Les élèves ont la possibilité de cuisiner pour apprendre, et sont aussi responsables de l'entretien de l'école. Les élèves jouent donc un rôle dans la gestion de l'école dans l'intérêt de tous.

Les élèves qui arrivent de l'étranger sont évalués lors de l'inscription pour déterminer la classe où ils seront intégrés. Les élèves seront accompagnés par une personne désignée (un.e élève) pour faciliter leur intégration (en ce compris, par exemple, les trajets domicile-école).

Pour régler les problèmes de violence, des espaces pour se défouler ou se détendre sont mis en place : Babyfoot, billard, ... Le CPMS est aussi présent dans l'école pour gérer ce genre de problème.

b. “ Ceci n’est pas une école ”



L'école est de 550 élèves, répartis en classe de 12 élèves. L'école organise de l'enseignement général, technique, professionnel et spécialisé. Les options sont diversifiées et ne s'excluent pas les unes les autres : un élève peut choisir parmi des options aussi diverses que sport /artistique/ sciences/ latin... Les élèves de toutes les options suivent un tronc commun. Les élèves sont mélangés pour les cours communs. Des cours de secourisme sont dispensés aux élèves pour qu'ils puissent intervenir si nécessaire.

Les bâtiments sont disposés en bungalows pour éviter l'impression d'enfermement. Un bâtiment vitré abrite un espace de détente, la cuisine, le réfectoire. Des ruches se trouvent sur le toit de certains bâtiments. Des apiculteurs supervisent ces ruches. Plus globalement, les toits des bâtiments -bungalows- sont en herbe et accueil des activités liées à la nature et à l'environnement. Les déplacements entre les bâtiments peuvent se faire en skateboard, rollers, vélo...

Tout est gratuit, l'école prend tous les frais en charge, des repas au matériel scolaire, excursions, ... Si nécessaire, les délégués peuvent récolter de l'argent pour leurs projets via des ventes ou des services avec les élèves.

La journée commence à 9h et se termine à 16h. Des cours de rattrapage sont organisés après 16h. Les pauses sont la récréation de 10h à 10h15, le repas de midi de 12h30 à 13h30.

Les problèmes entre profs et élèves sont gérés par des discussions/débats. Le groupe de discussion est constitué d' $\frac{1}{3}$ de personnes de la commission de gestion (neutres), $\frac{1}{3}$ d'élèves et $\frac{1}{3}$ de profs. Un local est réservé aux délégués et au groupe CEF (neutre).

Les élèves en échec bénéficient de l'aide d'élèves de classes supérieures : système de tutorat, et il y a des remédiations après 16h.

Les élèves étrangers sont suivis particulièrement en français. Ils intègrent des classes "normales" et ne sont pas mis à part, ce qui les empêcherait de s'intégrer aux autres élèves et de se sentir bien à l'école.

La violence est gérée par la mise en place d'espaces ouverts, de verdure, de terrains de jeux, d'un théâtre...

c. "L'athénée provincial de Durbuy"



L'école est de 1.500 élèves, répartis en classe de 18 élèves. Les cours commencent à 8h10, et finissent à 16h10. Le repas est de 12h30 à 13h30. L'école propose de l'enseignement général, technique et professionnel et est une école multiculturelle, libre, publique. Des cours d'éducation civique et citoyenne sont dans la grille horaire.

Il y a un gymnase à disposition, ainsi qu'un service médical accessible gratuitement au sein de l'école. L'école organise des transports adaptés grâce au bus de l'école. Tous les frais sont couverts par l'école, y compris le matériel scolaire et un voyage scolaire par an.

Il y a une salle commune et une salle de théâtre (extérieures à l'école pour éviter les problèmes d'assurance). L'école possède un potager et des jardins. Un parking pour vélo est mis à disposition au sein de l'école. Un lac à proximité permet d'organiser des activités nautiques dans le cadre du cours d'éducation physique. Un internat accueille les élèves qui le souhaitent. L'école est de plein pied, pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. L'école est située dans un domaine où une centaine d'éducateurs organisent différentes activités.

Il y a une application Smartphone pour l'école, qui permet aux élèves d'avoir accès à des infos comme les professeurs absents, les locaux des cours, ...

Les élèves qui arrivent de l'étranger et qui ne parlent pas français sont accueillies dans des classes de FLE (Français – langues étrangères) au début puis dispatchés dans les classes. Tous les élèves disposent d'un suivi individualisé (pédagogique, social et d'orientation).

d. "Institut Simon"



L'école compte environ 800 élèves, répartis en classes de 15 à 20 élèves. C'est une école d'enseignement général focalisée sur l'apprentissage des langues. Pour s'inscrire, l'élève montre sa motivation et remet une lettre de motivation lors de son inscription. Les classes de l'inférieur sont regroupées dans un bâtiment et celles du supérieur dans un autre. Un local est mis à disposition des délégués. Des rampes et ascenseurs sont prévus pour les élèves à mobilité réduite.

La journée commence à 9h et se termine à 17h. Les cours sont organisés par blocs de 1h30. 4 cours par jour et 1h de pause.

Les élèves qui sont source de violence ont comme “punition” des corvées telles que l’entretien du potager, le ramassage des déchets... Si les faits sont graves, les parents peuvent être convoqués. Une solution est recherchée lors des entretiens avec les parents seuls et en présence des élèves.

Les élèves qui arrivent de l’étranger et qui ne parlent pas le français sont répartis en groupes de 2-3 élèves. Un prof référent est désigné pour chaque groupe. Les élèves commencent par apprendre les différentes langues par périodes successives grâce à une pédagogie adaptée... Les élèves qui arrivent de l’étranger sont aussi parrainés par d’autres élèves.

Pour remédier au taux d’échec important, des remédiations sont mises en place en dehors des heures de cours. Des périodes de remédiation sont prévues dans l’horaire des élèves. La dernière période de la journée est réservée à la remédiation. Les élèves peuvent aussi communiquer avec les profs via la plate-forme internet de l’école.

e. “École MMC”



L’école compte 800 élèves. C’est une école multilingue et multi-choix : les cours se donnent en 4 langues (français, néerlandais, allemand, anglais) et les cours sont choisis par l’élève. La

grille horaire fonctionne par un système de crédits. Chaque cours et chaque heure correspond à un certain nombre de crédits. L'élève a un nombre minimum de crédits à suivre.

La mobilité au sein de l'école est facilitée par une route qui traverse la cour de récréation et qui est piétonne pendant la journée. L'école a un service de bus scolaires qui parcourent un trajet permettant aux élèves de l'école d'en bénéficier. Les élèves ont des casiers pour y entreposer leurs affaires. Un parking pour vélos est à disposition. Un parking pour voitures souterrain est accessible aux profs. L'école possède une bibliothèque, une salle d'informatique ouverte aux élèves en dehors des cours et une salle d'archives accessible aux élèves. Les WC sont autonettoyants. Il y a des WC pour handicapés. L'école est de plein pied, les élèves à mobilités réduite peuvent s'y déplacer facilement.

L'école offre une carte "repas" aux élèves de l'école pour qu'ils puissent manger sain et équilibré dans la cantine de l'école. Le site de l'école abrite aussi 2 enseignes commerciales : Mc Donald et Lidl.

Les cours commencent à 8h30 et se terminent à 14h. Les remédiations sont organisées après les cours. Des espaces détente sont également accessibles après les cours.

Une pause est prévue de 10h à 10h20 et une autre de 12h à 12h30. Il est interdit de fumer pour les élèves mais aussi les profs.

Une application pour Smartphone permet aux élèves d'avoir accès aux infos telles que le Journal de classe, le bulletin, ...

Une salle de réunion est prévue pour les délégués et les profs. Les élèves sont impliqués dans le nettoyage de l'école. Des compétitions entre élèves avec des "gloutons" sont intégrées au service de nettoyage.

Pour réduire la violence dans l'école, les élèves peuvent se défouler dans la salle de boxe. Les professeurs ont une formation poussée de gestion de la violence à l'école.

Les élèves qui arrivent de l'étranger et qui ne parlent pas français bénéficient d'une aide adaptée de 14h à 18h.

2. Présentation et discussion des constats posés par le GT1

Comme dit plus avant, un point crucial de ce week-end résidait en la transmission aux élèves du cadre de travail dans lequel se sont inscrits les GT « adultes », sans pour autant contraindre ou limiter les élèves dans l'expression de leurs opinions.

L'équipe du CEF a donc présenté aux élèves la synthèse des travaux de la première phase du Pacte¹ et les constats posés par le GT 1 présidé par Philippe Maystadt, afin que les élèves se les approprient et, éventuellement y apportent leurs propres nuances ou les complètent. Cependant, au vu de la longueur et de la technicité du document rédigé par ledit GT, il était impossible de leur remettre ou leur présenter tel quel. Afin de permettre un débat constructif et accessible aux élèves de tout âge, nous avons réalisé des présentations animées ludiques et amusantes sous forme de « powtoon ».

Pour chacun des quatre axes, les élèves ont ainsi pu formuler des remarques et compléter les idées reprises dans les présentations, que vous pouvez lire ci-dessous sous la forme du compte-rendu qui a été approuvé par les élèves.

a. Axe 1 Savoirs et compétences

Interventions des élèves :

- L'épanouissement personnel passe aussi par l'apprentissage d'un métier.
- L'apprentissage d'un métier n'exclut pas qu'on puisse "apprendre la citoyenneté", et cela devrait être le cas.
- Il faudrait savoir à quoi sert ce qu'on apprend, comprendre les finalités d'un cours. Les cours manquent de vulgarisation. Par exemple on ne sait pas à quoi cela sert d'apprendre le "MRU et MRUA" en physique. Il faudrait montrer des applications dans la vie de tous les jours ou dans un métier... Donner des exemples concrets permettrait de prendre conscience de l'intérêt des cours. Une application concrète devrait être montrée avant d'aborder un thème. Il faudrait aussi mettre en pratique ce que l'on apprend en faisant plus de travaux pratiques. Les exemples concrets et la pratique rendraient les cours plus attractifs.
- Certaines matières de base comme le latin ne sont plus enseignées. Le niveau baisse pour réduire le taux d'échec, mais il faudrait plutôt améliorer la formation des enseignants.
- L'apprentissage devrait être plus proche du métier à exercer. Il faudrait plus de pratique et de stage en entreprise.
- Il faudrait des conseillers en orientation qui donneraient plus d'informations sur les métiers notamment sur la situation sur le marché du travail. L'idée est de rendre l'élève plus actif dans le choix de la filière.

b. Axe 2. Parcours de l'élève

Interventions des élèves :

¹ <http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2015/07/synthese-phase-1-avis-groupe-central.pdf>

- Les constats font part du fait que les changements d'école sont une des sources du décrochage scolaire. Or certaines personnes peuvent se sentir mieux en changeant d'école.
- Certaines personnes ne comprennent pas que les changements de filière ne sont pas forcément pour des raisons de facilité mais pour avoir plus de pratique.
- Les élèves qui veulent aller en professionnel alors qu'ils ont de bons résultats sont dissuadés de le faire en général. Exemple: le beau-frère d'un élève qui voulait aller en maçonnerie. Il a tout fait pour rater son année pour pouvoir aller en maçonnerie.
- L'école renvoie donc son problème vers une autre école.
- Selon les constats, les élèves des quartiers défavorisés sont plus à risque de décrochage. Au contraire, le fait d'être dans ce genre de quartier encourage à réussir à l'école pour s'en sortir. Il ne faut pas généraliser. Il y a des risques de mauvaises fréquentations mais certains s'en sortent comme les enfants d'une connaissance. Une femme de ménage dont les 2 enfants ont bien réussi, une fille avocate et un fils prof de philo.
- Le décrochage en 4ème secondaire met l'avenir de l'élève en péril. Les élèves sont souvent abandonnés.
- L'école n'est faite que pour un seul type d'élèves et ne tient pas compte des autres.
- Les élèves qui ont des difficultés et ceux qui ont beaucoup de facilités ne rentrent pas dans le moule qu'essaie de nous imposer l'école. Cela est une source de décrochage.
- L'envie d'apprendre n'existe plus. On n'a pas envie d'aller à l'école.
- Certaines écoles sont discriminantes à cause des frais. Si l'école est gratuite, pourquoi personne n'a déjà fait de recours ? Par exemple : «Est-il alors obligatoire d'acheter le T-shirt de l'école pour le sport si l'école est gratuite ?
- Il semble qu'il n'y a pas de recours possible contre une réorientation entre le premier et le deuxième degré si l'élève a déjà doublé.
- Cela ne sert à rien de recommencer plusieurs fois la même année.
- Certaines écoles ont de longues files d'attente pour les inscriptions. C'est le cas d'écoles du réseau libre beaucoup plus que d'écoles du réseau officiel.

c. Axe 3. Acteurs

Interventions des élèves :

- Ce n'est pas normal que les enseignants gagnent aussi peu alors qu'ils forment la société de demain. C'est ce qui rend le secteur peu attractif. C'est une des raisons qui fait qu'on y retrouve beaucoup de personnes désabusées. Il faudrait revaloriser le métier, aider les jeunes profs pour éviter qu'ils quittent leur fonction.
- Dans les pays nordiques, les études d'enseignant sont plus longues et la profession est mieux valorisée. En Belgique, ce n'est pas le cas. Les profs doivent aussi faire d'autres choses en plus d'enseigner comme faire de l'éducation par exemple. C'est un métier difficile.

- La formation des profs devrait être meilleure, initier aux pédagogies alternatives comme par exemple la pédagogie Steiner.
- Actuellement les profs ne donnent pas assez d'exemples concrets, les cours ne sont pas assez pratiques, pas assez manuels...
- C'est parfois à cause des élèves que le prof craque... que le prof n'arrive pas à donner cours...
- Les professeurs n'ont pas toujours assez de pédagogie, ils ne savent pas toujours tenir une classe. Parfois ils se laissent marcher sur les pieds.
- Le monde change très vite. Les profs ne se sentent plus bien notamment dans leur rapport avec les élèves. Il faudrait que des formations continues leur permettent de s'adapter aux élèves.
- Les professeurs finissent par devenir méchants et critiquent les élèves. Leur formation devrait leur permettre de faire face aux difficultés du métier.
- Le fait de donner le même apprentissage à tous les élèves pour leur donner les mêmes chances pourrait contribuer au fait que les profs deviennent de simples exécutants.
- Un manuel permet de d'enseigner la même matière, permet une égalité dans l'apprentissage.
- L'utilisation de manuels enlève toute liberté pédagogique aux enseignants.
- Les professeurs devraient être libres d'enseigner comme ils le souhaitent et simplement avoir un programme minimum à respecter.
- Les profs doivent parfois changer leurs cours pour s'adapter aux épreuves externes. Les matières sont en quelque sorte prédéfinies par les épreuves externes. La Ministre redirige les cours et leurs contenus et ne laissent plus de choix aux enseignants.
- Il faudrait réintroduire l'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires. L'histoire de la Belgique devrait être mieux enseignée.
- L'éducation à la citoyenneté n'est pas l'histoire de la Belgique mais concerne le comportement dans la vie de tous les jours.
- Il n'y a pas réellement de démocratie dans les écoles. Les élèves ne sont pas écoutés par la direction. Les profs sont plus proches de la direction mais ne sont pas non plus vraiment écoutés.
- On ne parle pas des élèves dans les acteurs, est-ce normal ?
- Dans beaucoup d'écoles la fonction de délégué est vidée de son sens.
- Les enseignants sont plus proches des élèves car ils sont en contact avec eux contrairement à la direction.
- Les profs devraient porter la voix des élèves en plus des délégués car ils sont plus proches de la direction.
- L'école est donc une dictature déguisée en démocratie ?
- Les élèves sont les mieux placés pour dire ce qui est bien pour eux mais les profs et potentiellement la direction ont plus de maturité.
- Un enseignant a fait signer son règlement de cours en précisant que les élèves sont obligés d'être d'accord, sinon ils peuvent changer d'école. Est-ce normal?

d. Axe 4. Gouvernance.

Interventions des élèves :

- Qui est chargé d'assurer le chauffage de l'école ?
- Existe-t-il une réglementation pour les matériaux utilisés ?
- Comment savoir si une école contient de l'amiante ? Par exemple, une vieille école en préfabriqué où les plafonds se fissurent.
- Il n'y a pas assez d'argent pour régler les problèmes des infrastructures.
- C'est à cause des dettes que les fonds que possède l'État ne sont pas utilisés pour mieux financer l'enseignement et les associations. Il faudrait augmenter les impôts sinon.

3. Répartition en Commissions

Après avoir été amenés à penser l'école dans sa globalité et à se pencher sur les problèmes principaux qui empêchent actuellement l'école de remplir ses différentes missions, les élèves ont alors été invités à choisir deux commissions selon les sujets qui les ont le plus intéressés. Ces commissions ont permis de faire ressortir des questions et/ou des propositions qui ont été soumises à la consultation large des élèves.

Premières commissions :

- Formation des enseignants
- Nouvelles technologies
- Tests externes et évaluations
- Démocratie à l'école
- Inégalités
- Maternelle

Deuxièmes commissions :

- Filières et orientations
- Décrochage scolaire
- Contenu des cours
- Rôle des directions d'école
- Rythme scolaire
- Infrastructures et bâtiments

Chaque commission a désigné un rapporteur, un gardien du temps, un animateur, un secrétaire. Les commissions ont été invitées à travailler avec l'outil « DESC », c'est-à-dire procéder en 4 étapes : Décrire le problème, Exprimer les conséquences du problème, Solutions du problème, Conséquences de la solution

Deux commissions n'ont pas eu lieu par manque de participants : la commission relative à la place de l'enseignement en maternelle dans le cursus scolaire – pour laquelle les élèves ne se sentaient pas réellement concernés - et la commission sur les bâtiments et infrastructures, dont les conclusions paraissaient très évidentes aux élèves et ne nécessitaient selon eux pas de discussions plus approfondies : les toilettes sont dans un état lamentable et sont la première chose à rénover dans les établissements, il faut rénover massivement les bâtiments scolaires, et il y a un manque cruel de classes dans certaines écoles.

Voici les rapports de chacune des commissions qui se sont réunies durant ce week-end. A nouveau, chaque compte-rendu a été envoyé aux participants et approuvé par eux.

a. Filières et orientation.

Contenu des discussions en commission :

L'école devrait :

- Mettre en place un tronc commun jusque fin de 3ème
- Aider l'élève à se trouver en mettant en place des outils pour aider les élèves, comme des tests d'orientation adaptés aux différentes tranches d'âge.
- L'école doit aider l'élève à trouver sa voie, l'aider à trouver ce qu'il veut faire plus tard L'école devrait donner les outils d'orientation, en expliquant les différentes filières et leurs débouchés. Les aides et les conseils sont insuffisants. Les Centres PMS font parfois une présentation en début d'année. Ils font des tests d'orientation... mais ils ne sont pas assez présents. Leur aide n'est pas suffisante par exemple au niveau de l'aide psychologique ils écoutent mais ne font rien de plus. De plus, le Centre PMS a une mauvaise image, il y a des préjugés. Il faudrait développer les outils d'orientation.
- L'école devrait faire connaître les outils d'orientation qui lui sont extérieurs. Les aides extérieures (comme le SIEP par exemple) ne sont pas connues. Beaucoup ne savent pas ce qu'ils vont faire en fin de rhéto.
- Il ne faut pas orienter trop tôt vers une option dans l'enseignement qualifiant, ce qui est déjà le cas dans le général. Il faudrait 3 ans de tronc commun avant de faire un choix éclairé. Le tronc commun permet de réduire les risques et conséquences d'un mauvais choix en donnant un bagage commun à tous.

- Il devrait y avoir des stages en entreprise dès la 1ère ou la deuxième pour éviter une mauvaise orientation de l'élève. Cela lui permettrait de se faire une meilleure idée de ce qu'il pense vouloir faire et l'aidera à choisir son orientation. Le stage devrait être libre. L'élève choisit s'il veut faire un stage et où.
- Les passages entre les filières sont compliqués à cause des différences. Les filières qualifiantes sont dévalorisées, elles font l'objet de préjugés, les élèves sont classés comme "intelligents" ou non en fonction de leur filière et option. De plus, les parents imposent parfois la filière à leur enfant.
- Les éducateurs ont souvent un rôle de surveillant. Les enseignants ont aussi un rôle d'éducation. Les profs devraient être plus disponibles pour écouter les élèves en dehors des cours.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. L'enseignement technique et professionnel me convient- il plus que l'enseignement général ?
2. Penses-tu qu'il faut donner cours autrement ? Si oui, comment ?
3. L'école doit- elle changer la manière dont elle parle des filières qualifiantes ?

b. Formations des professeurs

Contenu des discussions en commission :

Constats : les professeurs ne sont pas bien formés aux nouvelles technologies, pas toujours au top au niveau de la pédagogie, ne savent pas toujours se faire respecter, sont nombreux à quitter rapidement la professions, manquent de clarté quant à l'approche par compétence.

- Les cours devraient être plus intéressants.
- L'apprentissage de l'utilisation des nouvelles technologies devrait être intégré dans la formation des profs.
- Les profs devraient avoir plus de stages pour se familiariser avec la gestion d'une classe et les pédagogies actives/nouvelles.
- Les élèves sont plus attentifs lorsqu'un prof est dynamique.

- Un double parrainage entre profs devrait être mis en place. Les jeunes profs pourraient initier les plus anciens aux nouvelles technologies et les plus anciens pourraient soutenir les nouveaux dans la gestion d'une classe.
- Un recyclage devrait être prévu pour que les enseignants en cours de carrière soient à jour au niveau des pédagogies et de l'utilisation des nouvelles technologies.
- Les profs devraient avoir un espace de paroles, la possibilité de s'exprimer et d'avoir du soutien. Cela éviterait que les profs se "défoulent" sur les élèves.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Les professeurs devraient avoir plus de stages pendant leurs études pour être mieux préparés à la réalité d'une classe : les différences de niveaux, les problèmes d'autorité, la mise en pratique de la pédagogie active et par compétences.
2. Les professeurs doivent apprendre à susciter l'intérêt des élèves en apprenant à être à l'aise et dynamiques.
3. Les professeurs en cours de carrière devraient être formés à la pédagogie active. Pour cela, différents outils pourraient être mis en place, comme une sorte de "parrainage réciproque", ou le jeune prof apprend la pédagogie active au prof expérimenté, alors que ce dernier l'aide dans ses débuts quant à la gestion d'une classe ; ou des moments d'échange de bonnes pratiques entre professeurs ; ou des recyclages efficaces et conséquents en cours de carrière.
4. Les professeurs qui forment les futurs enseignants devraient eux aussi employer la pédagogie active et par compétences dans la formation qu'ils dispensent. Cela rendrait les choses plus pratiques pour les étudiants diplômés.
5. Il faudrait apprendre aux professeurs à donner cours avec les nouvelles technologies comme supports pédagogiques, comme les ordinateurs, les tablettes, les GSM.
6. Il faudrait que les professeurs aient un suivi au début de leur carrière pour les aider au début (exemple : une rencontre par mois les 6 premiers mois, puis une tous les trois mois les 6 mois suivants,...) et une personne fixe à contacter s'ils ont des problèmes.
7. Il faudrait que les professeurs aient des meilleures conditions de travail : plus de

temps avec les élèves, plus de temps avec les autres enseignants, des classes de taille plus petites.

c. Décrochage scolaire

Contenu des discussions en commission :

Constats : Le décrochage scolaire est important (mauvais résultats, absences) et les facteurs socio-économiques sont déterminants.

- L'orientation de l'élève peut être à l'origine du décrochage. Des conseillers devraient être disponibles pour aider les élèves. Les élèves devraient avoir la possibilité de bénéficier d'un "temps particulier" pour s'entretenir avec ces conseillers.
- Améliorer la formation des profs et leur pédagogie.
- Mettre en place des cours de rattrapage.
- Les profs devraient se coordonner pour les interrogations et les devoirs car souvent il y a trop à faire en même temps.
- Un espace de détente pour les élèves devrait être mis en place dans les écoles.
- Le nombre d'élèves dans une classe ne devrait pas dépasser 20 élèves.
- En cas d'absentéisme, il faut chercher la cause et ne pas abuser des sanctions, qui sont parfois trop sévères, notamment pour les retards
- L'interdiction de doubler entre la première et la deuxième n'est pas une bonne chose. Les élèves traînent des lacunes qui les rattrapent plus tard. Il faut supprimer cette interdiction.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Il faut améliorer la pédagogie et l'encadrement, via l'organisation de cours particuliers et de rattrapages.
2. Les cours de rattrapages doivent être gratuits et accessibles à tous, donc organisés par les établissements et financés publiquement.

3. Il faut améliorer la formation des enseignants.
4. Il faut créer un service d'aide à la scolarité, en prévoyant un conseiller pédagogique par établissement afin qu'il soit plus disponible.
5. Il faut prévoir la mise en place d'un temps particulier où l'élève pourrait prendre individuellement un temps pour faire le point avec une personne qui s'occupe du suivi social, pédagogique et d'orientation, avec ou sans ses parents.
6. Il faut tenir compte de la difficulté de se confier des élèves si la relation avec le titulaire est compliquée.
7. Il faut faire attention à la répartition des devoirs et révisions. Il faudrait une meilleure coordination entre enseignants donnant cours à une même classe.
8. Il faut améliorer la vie de l'élève au sein de l'établissement et tenir compte de la vie en classe, qui est déterminante, en laissant plus d'espace pour les élèves.
9. Continuer à travailler avec la pédagogie active, mais aussi inviter l'élève à participer à la vie de l'établissement.
10. Diminuer le nombre d'élèves par classe
11. Prendre en charge l'absentéisme, en gardant à l'esprit que la sanction n'est pas la seule solution et que la dialogue avec l'élève est à privilégier.
12. Nécessité d'une réflexion sur les retards et absences, certaines fois c'est trop pénalisant.
13. Permettre le redoublement en 1ère année afin d'assurer des bases solides à l'élève avant de le laisser poursuivre son parcours scolaire.

d. Inégalités dans l'enseignement

Contenu des discussions en commission :

Constats : Il y a des inégalités d'accès, de réussite, de parcours, culturelles, géographiques. Les chances de réussite d'un élève dépendent aussi de son entourage. Il y a aussi des inégalités entre établissements, au niveau des formations, ...

⇒ cela donne lieu à des discriminations entre les élèves.

- L'orientation vers le technique et le professionnel n'est pas pareil en fonction du milieu socio-culturel dont est issu l'élève
- Un meilleur service d'orientation et conseils devrait être mis en place dans les écoles par exemple. Les élèves devraient pouvoir recevoir de l'aide d'un conseiller avant de choisir leur orientation.
- Les élèves ne devraient pas être orientés vers une filière qualifiante avant l'âge de 15-16 ans. Tous les élèves devraient suivre un enseignement général jusqu'à 15-16 ans car avant cela il est en général trop tôt pour savoir ce qu'on veut faire plus tard.
- Il devrait y avoir plus de cours pratique dans l'enseignement général, cela aiderait à mieux choisir son orientation plus tard.
- Les classes devraient être mixtes, c'est à dire qu'il ne faut pas regrouper les élèves par option. Certaines options et orientations ont une mauvaise réputation, les élèves de ces options sont stigmatisés. Les élèves de ces classes sont dévalorisés. Organiser des classes mixtes risque de poser des problèmes pour les horaires... Le risque des classes mixtes est de tirer le niveau vers le bas au lieu de vers le haut, mais cela est plus lié au cadre pédagogique actuel qu'au concept même de classe mixte. Il ne suffit pas de faire des classes mixtes pour améliorer le niveau global des élèves, la pédagogie utilisée doit être adaptée. Ces classes doivent être plus petites pour que le prof puisse s'occuper des élèves en fonction de leurs besoins... Il faudrait aussi renforcer ces services et donner les moyens pour que les horaires de classes "mixtes" soient organisés.
- Les élèves étrangers qui le nécessitent doivent bénéficier d'une année de transition où de l'aide particulière notamment en langue leur sera fourni.
- Il faudrait réduire les inégalités dues aux différences de moyens économiques. Pour cela, l'école doit être réellement gratuite et les bourses d'études devraient être augmentées.
- Pourquoi ne pas réfléchir au port d'un uniforme pour réduire les inégalités ?
- Les inscriptions devraient se dérouler durant les grandes vacances. Des moments d'informations doivent être organisés pour que les élèves s'inscrivent en connaissance de cause.
- Les établissements scolaires ne devraient pas se concurrencer entre eux.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Travailler l'aide à la scolarité : il faudrait plus de suivi pour les élèves étrangers au cours de l'année de transition, par la mise en place d'un véritable service.
2. Augmenter les montants des bourses : il y a un manque d'information quant aux bourses d'études. Il faudrait mettre en place un moment spécifique d'information au moment des inscriptions, en juillet-août, dans les établissements.
3. Réflexion sur le tronc commun avec des options et des passerelles : un vrai tronc commun jusque 15 ans, 1 an en plus d'enseignement obligatoire (et donc le statut d'élève pendant 1 an en plus). Seulement à partir de 15 ans (le 3ème) : orientation vers le technique, le général ou le professionnel.
4. Interdire le redoublement de la 1ère à la 2ème année
5. Renforcer les services sociaux et d'orientation qui ne dépendraient pas de la concurrence et des inégalités entre établissements, et accessible gratuitement.
6. Mettre en place un conseiller principal d'éducation, qui aurait comme mission de faire un suivi personnalisé des élèves, tant au niveau de leur orientation que de leur situation personnelle.
7. Organiser des cours de rattrapage gratuit pour tout le monde tout le temps, mis en place par les établissements, en petits groupes et avec un encadrement renforcé.
8. Mettre fin à la concurrence entre les établissements, en faisant de l'enseignement un service public d'éducation
9. Instaurer une vraie gratuité de l'école.
10. Développer un cours d'éducation civique et citoyenne.
11. Réfléchir au port de l'uniforme.

e. Contenu des cours

Contenu des discussions en commission :

- Des cours de citoyenneté axés sur l'histoire de la Belgique devraient remplacer des cours qui ne servent à rien comme le « cours de rien ». Le but est de permettre aux élèves de comprendre la société dans laquelle ils vivent.

- Certains cours devraient être ajoutés et d'autres supprimés. L'école devrait offrir des outils pour l'autonomisation des jeunes comme des cours de cuisine, pour obtenir le permis de conduire, s'occuper des frais de la maison...
- Des outils pour devenir des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires), des cours pour aider les jeunes à mieux comprendre le monde qui les entoure sont importants. Il pourrait s'agir d'un gros cours de 4 h d'histoire/géo. Il faudrait donc revaloriser le cours d'histoire et de géo dans un cours de géopolitique qui analyse l'actualité et qui contextualise historiquement l'actualité.
- Un système de titulariat entre élèves d'une même classe devrait être pensé pour que les élèves qui éprouvent des difficultés soient aidés par ceux qui ont plus de facilité dans une matière donnée. De cette manière, les élèves qui ont plus de facilités avec l'apprentissage scolaire ne s'ennuient pas en cours et peuvent aider les élèves en difficultés.
- Les finalités des cours devraient être comprises par les élèves grâce à des cours pratiques. Ainsi, ils auront moins de difficultés à apprendre de la matière qui peut être indigeste si elle est trop théorique et abstraite.
- L'agencement d'une classe en particulier des bancs doit être pensée pour favoriser l'apprentissage. Les bancs en rangées n'est pas la meilleure disposition. La disposition des bancs en U ou en cercle par exemple serait plus agréable et permettrait davantage d'inclure l'élève dans le cours et de le faire participer.
- Les cours de langue devraient être plus "vivants". Plus de films, d'échanges linguistiques avec d'autres élèves, de voyages...devraient être au programme. Les voyages scolaires, les sorties culturelles sont une autre manière d'apprendre !

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. L'école devrait dispenser des cours de citoyenneté permettant de comprendre les institutions de la société dans laquelle on vit. L'école doit permettre de comprendre la politique, l'actualité, ...
2. L'école doit permettre d'autonomiser les jeunes. Les jeunes doivent apprendre à gérer leur vie quotidienne (permis de conduire, comprendre le fonctionnement des contrats, cours de cuisine, gestion de ses frais, ...)

3. L'école doit former les élèves à devenir des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires) en proposant des cours pour aider les jeunes à mieux comprendre le monde qui les entoure. Ainsi, les cours d'histoire, de géographie peuvent être revalorisés, notamment par un cours de géopolitique et d'actualité plus important.
4. Un système de titulariat entre élèves d'une même classe devrait être pensé pour que les élèves qui éprouvent des difficultés soient aidés par ceux qui ont plus de facilité. De cette manière, les élèves qui ont plus de facilités avec l'apprentissage scolaire ne s'ennuient pas en cours et peuvent aider les élèves en difficultés.
5. L'agencement d'une classe en particulier des bancs doit être pensé pour favoriser l'apprentissage. Il faudrait disposer les bancs en U ou en cercle car cela permettrait davantage d'inclure l'élève dans le cours et de le faire participer que des bancs en rangées.
6. Des cours pratiques doivent accompagner les cours théoriques, afin de permettre aux élèves de voir la finalité de la matière qu'ils étudient. Ainsi, ils auront moins de difficultés à apprendre de la matière qui peut être indigeste si elle est trop théorique et abstraite.
7. Les cours de langue devraient être plus "vivants". Plus de films, d'échanges linguistiques avec d'autres élèves, de voyages... devraient être au programme. Les voyages scolaires, les sorties culturelles sont une autre manière d'apprendre !

f. Nouvelles technologies

Contenu des discussions en commission :

- Quelle place pour l'informatique à l'école ?
 - Csq : Les élèves aiment-ils les cours informatisés ?
 - Solution : développement de salles informatiques.
- Il n'y a pas de salles informatiques à l'école ou elles sont peu utilisées.
 - Csq : on ne peut jamais y aller.
 - Solution : il faut les développer et désigner un professeur clairement chargé de s'occuper de la salle info et qui peut être une personne de contact pour les élèves.
 - Ce sera plus facile.
- Le GSM et son usage sont problématiques à l'école.
 - Csq : Les élèves sont tout le temps dessus

- Solution : il faudrait développer une utilisation responsable du GSM, car c'est un très bon outil mais on l'utilise pour se distraire et pas pour les cours.
- Les élèves seront sensibilisés et utiliseront le GSM comme outil pour faire des recherches. Il faut donc développer un apprentissage responsable de cet outil. Il est important que les élèves n'utilisent pas les smartphones uniquement comme une distraction, mais aussi comme un outil de recherche.

- Dans certaines écoles, il y a le WI-FI qui offre beaucoup de possibilités
 - Csq : On fait n'importe quoi sur Facebook.
 - Solution : un WI-FI avec des sites bloqués (Facebook, Snapchat, WhatsApp, twitter, Instagram, ...)
 - Le Wifi reste accessible pour faire des recherches utiles mais ne permet pas de zoner.

- L'école emploie des moyens de communication complètement dépassé, tout passe par papiers, on n'est plus au Moyen Age.
 - Csq : L'école vit hors de son temps
 - Solution : Le projet SmartSchool, qui permet l'installation d'une application et la mise en ligne du journal de classe, des travaux, de communication des professeurs. Les élèves ont leur journal de classe dans leur GSM, donc partout. Cette application ne doit pas être utilisée pour ajouter du travail pendant le week-end par exemple. En effet, le risque est d'avoir l'école dans sa poche tout le temps et de l'emporter partout !
 - L'application ne devrait pas non plus être utilisée pour tracer l'élève et le surveiller. Les élèves ne souhaitent pas que cela serve par exemple à communiquer instantanément leur absence ou leurs résultats aux parents. Il en va de leur autonomie...

- Toutes les classes ne sont pas équipées de matériel numérique
 - Csq : Or, les tableaux interactifs c'est bien, ça permet de mieux suivre le cours. les élèves perdent donc un outil pédagogique utile et de qualité.
 - Solution : Il faudrait installer des tableaux interactifs ou au moins un projecteur dans chaque salle de classe.
 - L'école évoluera

- Sommes-nous pour ou contre l'intégration des tablettes comme outil pédagogique à l'école?
 - D'un côté, l'écriture participe à la mémorisation. D'un autre côté, une tablette est un outil ludique et c'est léger à transporter.
 - Pas de réponse déterminée. Les deux opinions sont à égalité.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation

1. Il faudrait développer de salles informatiques et désigner un professeur clairement chargé de s'occuper de la salle info et qui peut être une personne de contact pour les élèves.
2. Il faudrait développer une utilisation responsable du GSM, car c'est un très bon outil mais on l'utilise pour se distraire et pas pour les cours.
3. Un Wi-Fi accessible dans l'école avec des sites bloqués (Facebook, Snapchat, WhatsApp, twitter, Instagram, ...)
4. Il faudrait généraliser l'utilisation du projet SmartSchool, qui permet l'installation d'une application et la mise en ligne du journal de classe, des travaux, de communication des professeurs. Les élèves ont leur journal de classe dans leur GSM, donc partout. Cette application ne doit pas être utilisée pour ajouter du travail pendant le week-end par exemple.
5. Il faudrait installer des tableaux interactifs ou au moins un projecteur dans chaque salle de classe.
6. Il faudrait mener une réflexion incluant pédagogues, enseignants, informaticiens, direction et élèves pour penser l'utilisation des tablettes comme outils pédagogiques en tenant compte des désavantages d'une utilisation trop intensive de ces outils.

g. Tests externes et évaluations

Contenu des discussions en commission :

Constats : Il y a des problèmes de sécurité quant à la diffusion des questionnaires d'évaluation. De plus, il y a des niveaux différents dans les écoles (voir point inégalités). Les écoles ne sont pas bien coordonnées. Il y a des pressions de l'école et des familles sur les élèves, ce qui donne du stress. Les évaluations relèvent parfois plus de la forme que du fond, et ne visent pas toujours à promouvoir les valeurs de l'école et aider les élèves à évaluer leur maîtrise de la matière, mais bien à alimenter la compétition entre établissements ainsi qu'entre les élèves.

- On a vu que les tests externes présentent des problèmes de sécurité. Les évaluations perdent leur valeur par la diffusion des questions avant l'épreuve.
→ Il faudrait plus de sécurité pour éviter que les questions fuient avant les examens.

- La différence de niveau entre les écoles pose problème pour les tests externes. Les tests externes devraient servir aux écoles pour se remettre en question en cas de mauvais résultat et non à stigmatiser les “mauvaises” écoles.
- Les profs devraient se coordonner pour les évaluations. Plusieurs profs font une évaluation le même jour, ce qui laisse peu de temps pour étudier toute la matière...
- Pour inciter les élèves à travailler régulièrement et éviter l’accumulation de matière à réviser avant une grosse évaluation, des petites interrogations pourraient être programmées pour chaque début de cours.
- Les remédiations devraient être obligatoires pour les élèves qui ont des difficultés. Ces remédiations pourraient être données par un autre prof ou par le prof qui donne cours. Il faut cependant faire attention à ne pas stigmatiser les élèves en difficulté. De plus, l’obligation de suivre des cours de rattrapage n’a pas toujours un bon effet, certains y vont juste parce que c’est obligatoire. Il faut donc trouver une solution pour inciter les élèves qui en ont besoin à suivre des cours de rattrapage sans qu’ils ne vivent cela comme une punition.
- Toutes les évaluations devraient automatiquement être corrigées avec l’élève pour qu’il comprenne ses erreurs.
- Il faut trouver un système d’expression des résultats qui n’ait pas d’effet négatif et qui encourage l’élève à s’améliorer. Le système actuel de cotation devrait être repensé. La valeur d’un élève est assimilée à celle de ses points. Les points sont à l’origine de discriminations. Les élèves donnent plus d’importance aux points qu’aux acquis. Le système de points pourrait par exemple être remplacé par un système de codes couleur ou des appréciations.
 - Les codes couleurs et appréciations réduisent les différences car il n’y a que 3 ou 4 tranches. Le système des codes couleurs et les appréciations n’éliminent cependant pas les comparaisons entre les élèves. Il ne servirait alors à rien de remplacer les points si les discriminations persistent. Les codes couleurs pourraient par contre permettre de différencier les savoirs “théoriques” et les compétences.
 - Les résultats ne devraient être communiqués qu’à l’élève concerné pour éviter les comparaisons et les stigmatisations.
- Les cotes ne doivent pas simplement être additionnées pour déterminer si un élève réussit ou non. Cela doit être du cas par cas. Analyser chaque situation d’élève.
- Les évaluations portent plus sur la forme que sur le fond.
- L’école ou la famille mettent une pression pour que les résultats soient bons. Cela génère du stress.

- Des outils pour gérer le stress et des moments de décompression doivent être mis en place par l'école. Les élèves devraient être plus encouragés dans leurs efforts
- D'autres évaluations que celles portant sur les cours devraient être mises en place. Le CPMS pourrait évaluer les élèves au niveau de leur santé et de leur état psychologique. L'élève devrait aussi faire des tests pour savoir quel type d'apprenant il est, quelle est son type d'intelligence.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation

1. Il faudrait plus de sécurité pour éviter que les questions fuitent avant les examens.
2. Les tests externes devraient servir aux écoles pour se remettre en question en cas de mauvais résultat et non à stigmatiser les "mauvaises" écoles.
3. Les profs devraient se coordonner pour les évaluations.
4. Pour inciter les élèves à travailler régulièrement et éviter l'accumulation de matière à réviser avant une grosse évaluation, des petites interrogations pourraient être programmées pour chaque début de cours.
5. Les remédiations devraient être obligatoires pour les élèves qui ont des difficultés.
6. Toutes les évaluations devraient automatiquement être corrigées avec l'élève pour qu'il comprenne ses erreurs.
7. Les résultats ne devraient être communiqués qu'à l'élève concerné pour éviter les comparaisons et les stigmatisations.
8. Des outils pour gérer le stress et des moments de décompression doivent être mis en place par l'école.
9. L'élève devrait aussi faire des tests pour savoir quel type d'apprenant il est, quelle est son type d'intelligence.

h. Rythmes scolaires

Contenu des discussions en commission :

- Les vacances sont mal réparties. Les vacances d’été pourraient être plus courtes par exemple 6 semaines. Le temps “gagné” pourrait être réparti pour avoir plus de congés pendant l’année.
- Il faudrait plus de longs week-end et dissocier les périodes de congé des fêtes religieuses.
- Les vacances devraient être de 2 semaines au moins réparties sur l’année de façon à couper les périodes de cours toutes les 5 à 6 semaines.
- L’horaire actuel d’une journée type de cours est à repenser, car il ne tient pas du tout compte du rythme biologique des élèves ni des enseignants, et ne leur permet pas d’être concentré de manière la plus efficace tout au long des activités d’apprentissage.

→ Proposition d’un horaire plus adapté :

Début	Fin	Type de cours
9h	9h40	Théorique
9h40	10h20	Théorique
10h20	11h	Théorique
11h	11h15	Pause
11h15	11h55	Pratique
11h55	12h35	Pratique
12h35	13h15	Pause
13h15	13h55	Théorique ou pratique
13h55	14h35	Théorique ou pratique

- Durée d’un cours : Les durées des cours pourraient être réduites à 40 min sans perdre trop de matière si les cours sont regroupés en blocs. Les cours de 40 min permettent de réduire la durée des journées de cours sans trop toucher au nombre de périodes de cours.
- Une 7ème année pourrait aussi permettre de “récupérer” la matière donnée sur 6 ans de longues journées.

- Types de cours : Les cours qui demandent beaucoup de concentration ne devraient pas être placés juste avant une pause ni trop tard le soir.
- Le lundi matin et le vendredi après-midi ne sont pas non plus de bons moments pour les cours qui requièrent de la concentration.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Que penses-tu de l'horaire-type suivant ?

Début	Fin	Type de cours
9h	9h40	Théorique
9h40	10h20	Théorique
10h20	11h	Théorique
11h	11h15	Pause
11h15	11h55	Pratique
11h55	12h35	Pratique
12h35	13h15	Pause
13h15	13h55	Théorique ou pratique
13h55	14h35	Théorique ou pratique

(les élèves de l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons ont souhaité interroger leur école sur base d'un horaire-type un peu réadapté (heures de 45 min plutôt que 40, une heure de cours en moins) mais assez similaire :

Début	Fin	Type de cours
9h	9h45	Théorique
9h50	10h35	Théorique
10h35	10h50	Récréation
10h50	11h35	Pratique

11h40	12h25	Pratique
12h25	13h10	Temps de midi
13h10	13h55	Théorique ou pratique
14h	14h45	Théorique ou pratique

)

2. Les vacances d'été pourraient être plus courtes par exemple 6 semaines. Le temps "gagné" pourrait être réparti pour avoir plus de congés pendant l'année, des périodes de vacances de 2 semaines au moins réparties sur l'année de façon à couper les périodes de cours toutes les 5 à 6 semaines

i. Démocratie à l'école

Contenu des discussions en commission :

Constats : Les délégués sont supposés être mis en place et être écoutés par la direction dans toutes les écoles. Cependant, il y a des différences dans la mise en place du système de délégués entre les écoles.

- Questions au public : la fonction de délégué est-elle utile ?

D'après certains auteurs, c'est une fonction qui ne sert à rien dans une grande partie des écoles. Ce sont des résultats qui proviennent de sources fiables.

- Parfois c'est la direction qui sabote le travail des délégués.
- Il semble y avoir un fossé entre l'enseignement libre et l'officiel. Les délégués dans l'enseignement libre auraient plus de place, la fonction est mieux valorisée...

→ Solutions :

- Fusionner les réseaux et s'aligner sur le libre pour valoriser la fonction de délégué.

Donner un réel sens aux rôles des délégués d'élèves

- Définir les missions des délégués.
- Augmenter le poids des délégués grâce à la création de fédérations comme dans le supérieur.

- Il y a un manque de communication entre les élèves et la direction. Les élèves sont renvoyés vers leur titulaire. La direction est peu accessible. Les pouvoirs organisateurs sont très peu accessibles. Peu d'élèves ont des contacts avec le pouvoir

organisateur. Les élèves sont sensés participer à deux réunions par ans avec les Pouvoirs Organisateurs des écoles. Dans les faits, ce n'est pas le cas.

- Les projets de changements dans une école aboutissent très peu. Les adultes se renvoient la balle. Les élèves ne savent pas à qui s'adresser, une méfiance s'installe... Les élèves finissent par se décourager et abandonner le projet. Les délégués ne prennent plus la parole par peur ou par découragement. Il y a donc peu de changements dans les écoles qui sont initiés ou mis en place par les délégués d'élèves.
- Il faudrait créer ou renforcer les espaces de médiation. Ces espaces ont pour objectif d'aider dans la concrétisation des projets.

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Il faudrait définir clairement les missions des délégués.
2. Il faudrait augmenter le poids des délégués grâce à la création de fédérations comme dans le supérieur.
3. Il faudrait augmenter les contacts entre les élèves, les enseignants, la direction, les pouvoirs organisateurs via des réunions régulières.
4. Il faudrait créer ou renforcer les espaces de médiation. Ces espaces ont pour objectif d'aider dans la concrétisation des projets.

j. Gestion de l'école et direction

Contenu des discussions en commission :

- Repas :
 - Demander aux élèves, sur leur fiche d'inscription, s'ils mangent halal, végétarien, ...
 - Diminuer les prix des repas
 - Organiser plus de ventes de ticket, plus régulièrement.
- Disponibilité des directions : les directions sont peu disponibles aux élèves car beaucoup de travail et peu de temps pour le relationnel avec les élèves.
 - Diminuer le nombre de personnes intermédiaires pour arriver à contacter la direction (pour un élève, c'est parfois le parcours du combattant)
 - Mettre en place un système de sous-directions par degré (pour désengorger le travail de la direction).

- Éviter les abus de pouvoir de la part de la direction et des préfets en permettant une rencontre avec les élèves qui s'estiment sanctionnés injustement.
- L'école n'est pas vraiment gratuite alors qu'elle devrait l'être. Il faudrait donner aux établissements les moyens de ne pas recourir à des frais scolaires payés par les parents. Il faudrait publier de manière transparente la liste

Propositions à soumettre aux élèves lors de la consultation :

1. Pour les repas, il faudrait...
 - Demander aux élèves, sur leur fiche d'inscription, s'ils mangent halal, végétarien, ...
 - Diminuer les prix des repas
 - Organiser plus de ventes de ticket, plus régulièrement.
2. Pour que les directions soient plus accessibles aux élèves, il faudrait...
 - Diminuer le nombre de personnes intermédiaires pour arriver à contacter la direction (pour un élève, c'est parfois le parcours du combattant)
 - Mettre en place un système de sous-directions par degré (pour désengorger le travail de la direction).
 - Éviter les abus de pouvoir de la part de la direction et des préfets en permettant une rencontre avec les élèves qui s'estiment sanctionnés injustement.
3. Pour que la gratuité scolaire soit effective, Il faudrait...
 - Donner aux établissements les moyens de ne pas recourir à des frais scolaires payés par les parents.
 - Il faudrait publier de manière transparente la liste des frais demandés par l'école, en début d'année, avec la justification de ces frais.

4. La préparation de la consultation des élèves

A la fin des travaux, les élèves ont reçu les consignes suivantes :

- Choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitaient consulter les élèves de leur école.
- Décider par école de comment réaliser la consultation des élèves, par quel moyen.

- Prendre rendez-vous avec la direction pour présenter le projet et les prévenir de la consultation à venir.
- Informer les délégués et les inviter à rejoindre le projet
- Revenir vers le CEF avec ces infos et qu'on se coordonne ensemble.

L'équipe du CEF a veillé à faire en sorte que le choix des élèves permette à chacun des thèmes d'être traité (3 thèmes par école) tout en respectant les envies des élèves.

Les questionnaires ont également été mis en ligne afin de faciliter la réponse d'un maximum d'élèves.

1. L'atelier du week-end du 20 & 21 février 2016 – Quels résultats à la consultation des élèves ?

Après la réalisation des consultations dans les différentes écoles, les ambassadrices et ambassadeurs ont procédé au dépouillement des questionnaires, parfois avec l'aide des délégués ou d'élèves impliqués dans le processus dans d'autres écoles. La mise en commun prévue pour week-end des 20 et 21 février a été pensée en différentes étapes, toujours avec l'aide et les conseils de la JEC.

Pour ce week-end, les ambassadrices et les ambassadeurs se sont donc retrouvés dans un gîte à Latinne afin de mettre en commun les résultats de chacune de leurs consultations et finaliser l'avis des élèves attendu par la Ministre.

Un premier moment a été consacré à la présentation des différents processus de consultation mis en œuvre dans les écoles, aux difficultés éventuelles rencontrées et à la façon dont ils y avaient fait face.

Il ressortait de ces exposés que les modes de consultation ont fortement varié d'une école à l'autre. Les ambassadrices et ambassadeurs ont été généralement bien reçus lorsqu'ils ont rencontré leur direction pour leur expliquer le processus de consultation. Les directions ont, pour la plupart, joué le jeu et imprimé des questionnaires, dégagé du temps, des locaux voire du personnel pour aider l'ambassadrice ou l'ambassadeur dans sa mission. La majorité des consultations se sont faites par l'intermédiaire des délégués, qui soit dit en passant, ont pour certains apparemment été plutôt satisfaits de se voir confier enfin d'autres missions qu'une simple mission de facteur...

Par exemple, à l'Athénée Marguerite Bervoets, l'ensemble des élèves de l'école a été consulté grâce à la mobilisation, par un éducateur, Monsieur Chevalier, d'un groupe moteur d'une dizaine d'élèves qui s'est réuni tous les jeudis matin pendant le mois qu'a duré la consultation. Dans d'autres, comme à Verviers, le pouvoir organisateur a permis à

l'Ambassadeur d'opérer la consultation dans ses 3 écoles, mobilisant les professeurs de religion et de sciences humaines afin qu'ils consacrent 50 minutes aux questionnaires. A Ath, une réunion des délégués a été consacrée à l'explication du processus, 270 élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} ont été consultés et ce sont les délégués qui ont dépouillé l'ensemble des questionnaires. A l'Athénée la Brise, l'Ambassadrice a pu, grâce au proviseur et au préfet, faire le tour d'une ou deux classes par année et ainsi toucher 350 élèves.

Dans d'autres écoles, certains ont connu plus de difficultés : un directeur se retranchant par exemple derrière l'obligation d'obtenir l'accord de son échevin avant de permettre d'opérer la consultation, un autre trouvant les questions trop dérangeantes a voulu les changer, ...

L'équipe du CEF s'est montrée disponible au cours de ces semaines de consultation et est venue en appui des ambassadrices et des ambassadeurs qui en ressentaient le besoin.

Les ambassadrices et les ambassadeurs ont ensuite travaillé en commission, mettant en commun les résultats de leurs consultations. Cette fois encore, un rapporteur, un animateur, un scribe, et un maître du temps ont été désignés au sein de chaque groupe. Question par question, ils ont d'abord examiné si leurs propositions recevaient ou non l'assentiment des élèves consultés et, si ce n'était pas le cas, les raisons données par ceux-ci et les contextes particuliers aux écoles. Ils ont ensuite, sur base des réponses données, repris l'exercice DESC (description, explication, solution, conséquence de la solution) pour chacune des propositions afin de formuler leurs pistes d'une manière structurée et claire.

Enfin, les rapporteurs ont fait le compte-rendu de leur commission et toutes les ambassadrices et les ambassadeurs ont pu se réappropriier l'ensemble des résultats que vous retrouverez dans la seconde partie de ce rapport.

5. Portrait des Ambassadrices et des Ambassadeurs

43 élèves ont participé, sur base volontaire, en tout ou en partie au processus en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs du Pacte (après-midi de formation à Namur, week-end des 9 et 10 janvier, consultation dans les écoles, week-end des 20 et 21 février). 21 filles et 22 garçons qui ont entre 12 et 19 ans. Ils fréquentent des filières générales, techniques et professionnelles. Il est à noter qu'un de nos ambassadeurs a fréquenté l'enseignement spécialisé avant de passer dans une filière technique et deux d'entre eux fréquentent depuis septembre l'enseignement néerlandophone après avoir fait le début de leur scolarité dans l'enseignement francophone.

Jimmy a 17 ans, il est en 4^{ème} au Collège Saint-Joseph à Chimay, il
Pierre-Yves a 16 ans, il est en 5^{ème} à l'Athénée Royal Ernest Solvay à Charleroi.

Charlie a 17 ans, il est en 6^{ème}. à l'Athénée Royal Ernest Solvay à Charleroi.
Anthony a 17 ans, il est en 6^{ème} à l'Athénée Royal Ernest Solvay à Charleroi.
Dhélia a 19 ans, elle est en 6^{ème} à l'Athénée Royal Vauban à Charleroi.
Gaëlle a 17 ans, elle est en 5^{ème} à l'Athénée Royal Vauban à Charleroi.
Nicolas a 17 ans, il est en 5^{ème} au Collège Technique Saint-Jean à Wavre.
Arnaud a 16 ans, il est en 3^{ème} au Collège Technique Saint-Jean à Wavre.
Ludovic a 17 ans, il est en 5^{ème} au Collège Technique Saint-Jean à Wavre.
Charles a 16 ans, il est en 5^{ème} à l'Institut de l'Enfant Jésus à Nivelles.
Chloé a 15 ans, elle est en 3^{ème} à l'Institut Provincial des Arts et Métiers à Nivelles.
Roxane a 17 ans, elle est en 6^{ème} à l'Institut Sainte-Marie de Rêves.
Alizée a 17 ans, elle est en 5^{ème} à l'Athénée Maurice Carême à Wavre.
Nicolas a 15 ans, il est en 3^{ème} à l'Athénée Royal de Ath.
Hugo a 18 ans, il est en 6^{ème} à l'Athénée Royal Robert Campin à Tournai.
Julien a 17 ans, il est en 6^{ème} à l'Athénée Royal Robert Campin à Tournai.
Quentin a 17 ans, il est en 6^{ème} à l'Athénée Royal Robert Campin à Tournai.
Anouk a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Emma a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Juliette a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Manuela a 13 ans, elle est en 2^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Solenne a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Assia a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Camille a 12 ans, elle est en 1^{ère} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Romane a 14 ans, elle est en 3^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Marine a 14 ans, elle est en 3^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Esther a 15 ans, elle est en 4^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Lucille a 15 ans, elle est en 4^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Solène a 15 ans, elle est en 4^{ème} à l'Athénée Royal Marguerite Bervoets à Mons.
Hakim a 19 ans, il est en 6^{ème} à l'Institut Saint-Michel à Verviers.
Joran a 14 ans, il est en 3^{ème} à l'Athénée Charles Janssens à Ixelles.
Matthis a 14 ans, il est en 3^{ème} à l'Athénée Charles Janssens à Ixelles.
Célia a 14 ans, elle est en 3^{ème} à l'Athénée Charles Janssens à Ixelles.
Pierre a 14 ans, il est en 3^{ème} à l'Athénée Charles Janssens à Ixelles.
Hixhret a 19 ans, il est en 5^{ème} au centre scolaire Sainte-Marie de la Sagesse à Schaerbeek.
Bradley a 15 ans, il est en 4^{ème} à l'Institut technique secondaire supérieur d'éducation physique à Woluwé-Saint-Pierre.
Sarah a 19 ans, elle est en 6^{ème} à l'Institut de l'Enfant Jésus à Etterbeek.
Charlotte a 15 ans, elle est en 4^{ème} à l'Athénée Royal La Brise à Watermael-Boisfort.
Louis a 14 ans, il est en 3^{ème} dans une école néerlandophone à Bruxelles mais était élève de l'Athénée Royal La Brise l'année passée.
Tanguy a 14 ans, il est en 3^{ème} dans une école néerlandophone à Bruxelles mais était élève de l'Athénée Royal La Brise l'année passée.
Noé a 15 ans, il est en 3^{ème} à l'Institut Saint-Joseph à Libramont.
Maxence a 12 ans, il est en 1^{ère} à l'Athénée Royal de Fragnée.



Laureline a 18 ans, elle est en 4^{ème} à l'Athénée Royal de Fragnée.

A ces ambassadrices et ces ambassadeurs sont venus s'ajouter tou.te.s les délégué.e.s et les ami.e.s des écoles des ambassadrices et des ambassadeurs qui ont rendu la consultation de plusieurs milliers d'élèves possibles.

Partie II – Comment améliorer l'école ? L'avis des élèves !

Cette partie regroupe le fruit des consultations de plusieurs milliers d'élèves à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme développé précédemment, la méthodologie employée par les ambassadrices et ambassadeurs varie selon l'école et l'aide que directions, enseignants et éducateurs ont pu apporter eux élèves investis dans le processus. Ces derniers n'ont pas remis d'avis et n'ont pas consulté les autres élèves sur « le rôle des directions et la gestion de l'école », sur « les bâtiments et infrastructures » et sur « la place de l'enseignement maternel dans le cursus scolaire », et ce en raison soit de l'absence de questionnaire constitué au cours du premier week-end des ambassadrices et ambassadeurs, soit en raison de leur volonté de se concentrer sur des thèmes parlant pour les élèves et prioritaires dans leur école.

Les questionnaires ayant été élaborés dans des commissions distinctes et ayant souvent été soumis à la consultation indépendamment les uns des autres, certaines questions et propositions se recoupent et semblent peut-être parfois se répéter. Cela démontre avant tout l'importance de prendre la question de l'école dans sa globalité. Pour les élèves, tout est lié.

1. Les rythmes scolaires

La commission « rythmes scolaires » a décidé de traiter son sujet sous deux angles : d'une part, par la proposition d'un horaire-type d'une journée et, d'autre part, par une répartition des vacances scolaires tout au long de l'année. Elle a donc proposé un réaménagement du rythme scolaire aux élèves.

La première proposition est **l'adoption de l'horaire-type suivant** :

Début du cours	Fin du cours	Type de cours
9h	9h40	Théorique
9h40	10h20	Théorique
10h20	11h	Théorique
11h	11h15	Pause
11h15	11h55	Pratique
11h55	12h35	Pratique
12h35	13h15	Pause
13h15	13h55	Théorique ou pratique
13h55	14h35	Théorique ou pratique

Cet horaire a essayé de tenir compte des demandes des élèves, à savoir : *commencer plus tard, finir plus tôt, proposer des cours théoriques le matin et des cours plutôt pratiques l'après-midi, et faire des heures de cours de 40 minutes*. Cet horaire, plus court que ceux généralement adoptés, serait identique pour tous les jours, y compris le mercredi.

A l'exception d'une école où les résultats sont plus partagés, l'horaire séduit très majoritairement les élèves. Nous notons dans les réactions positives que les élèves sont ravis par l'idée de commencer la journée plus tard et de la finir plus tôt.

La suppression du mercredi après-midi explique essentiellement les réactions négatives de nos questionnaires. Il semblerait que les élèves soient en demande d'une journée plus courte que les autres pour « couper » la semaine. Aux craintes qui reviennent régulièrement dans la consultation « *comment vais-je aller à mes activités extrascolaires si l'école ne se finit pas plus tôt le mercredi ?* » et « *les transports en commun ne sont pas adaptés à ces horaires* », la commission répond que les transports en commun et les différentes activités extrascolaires s'adapteront automatiquement au nouvel horaire des institutions scolaires, puisque les élèves sont une partie importante de leurs publics.

La seconde proposition est une **meilleure répartition des vacances scolaires sur l'année**. L'idée est de **raccourcir les vacances d'été à 6 semaines afin de rallonger les congés ayant cours durant l'année scolaire**. On pourrait donc couper les périodes de cours toutes les 5 à 6 semaines.

De manière très massive, les élèves rejettent la proposition formulée par la commission « rythmes scolaires ». Les ambassadrices et ambassadeurs se sont donc intéressés aux raisons, ou plutôt à la raison de ce refus. Raison au singulier, puisque c'est l'idée de vacances d'été raccourcies de deux semaines qui est rédhitoire dans l'esprit des élèves : « *pas touche à mes vacances d'été* », peut-on lire dans l'immense majorité des questionnaires.

Une analyse plus fine de la consultation révèle, en revanche, une volonté des élèves à avoir une meilleure répartition des vacances durant l'année scolaire. Ainsi, certains expliquent qu'une semaine de vacances n'est pas suffisante pour réellement décrocher de l'école et pour se reposer. D'autres, de rajouter qu'une semaine de vacances, c'est bien pour faire toutes les activités que le rythme habituel de l'école hors vacances ne leur permet pas, mais qu'au terme de cette semaine, ils sont plus fatigués encore. L'idéal est donc de proposer des vacances par blocs minimum de deux semaines.

En **conclusion**, les élèves sont demandeurs de journées d'école moins chargées et plus respectueuses du biorythme de l'individu, mais tiennent à garder une journée particulière (le mercredi) avec moins d'heures de cours. Les vacances doivent quant à elles être plus réparties au cours de l'année car une semaine ne permet pas aux élèves de réellement se déconnecter de leurs obligations scolaires.

2. Les inégalités scolaires

Les inégalités scolaires font l'objet de nombreuses statistiques alarmantes : la Belgique francophone fait partie des enseignements les plus inégalitaires d'Union européenne. Les élèves ont tenu à parler amplement de ce problème et chercher des pistes de solutions pour réduire durablement les inégalités dans l'enseignement obligatoire francophone. Ils se sont inquiétés tant des inégalités socio-économique que du mal-être que peuvent ressentir des élèves qui ne maîtrisent pas tous les codes de fonctionnement de l'école ou ceux dont la situation familiale empiète sur le travail scolaire.

La première proposition qui a été soumise à la consultation est **un meilleur suivi pour les élèves qui éprouveraient des difficultés à se sentir bien dans l'école et s'y habituer** (parce qu'il y a des difficultés dans leur famille, parce qu'ils viennent de changer d'école, parce qu'ils ne parlent pas bien le français, ...) par la mise en place **d'un véritable service d'aide à la scolarité**.

Cette proposition a été soutenue par l'écrasante majorité des élèves consultés, qui considèrent que la mise en place d'un suivi individualisé de l'élève lui permettrait de se sentir plus inclus et accepté par l'école en tant qu'individu. Les autres dimensions de la vie d'un élève, y compris en dehors de l'école, jouent en effet un rôle déterminant dans la réussite scolaire de ce dernier. Un élève qui ne se sent pas bien à l'école, pour tout un ensemble de raisons qui peuvent être très spécifiques à la situation personnelle de l'élève, ne sait pas se concentrer sur son apprentissage si des inquiétudes ou des malaises accaparent son esprit. Il est donc essentiel qu'il puisse en parler et se sentir ainsi compris et reconnu comme une personne.

D'autres propositions de ce même questionnaire développent plus la mise en pratique concrète de cette proposition.

La deuxième proposition porte sur les **inégalités socio-économiques** et interroge les élèves sur une double amélioration à apporter au système de bourse : d'une part, faudrait-il **augmenter le montant des bourses** ? D'autre part, faudrait-il prévoir un **moment spécifique d'information** à ce sujet dans les établissements, pour que les familles recourent plus à cette aide ?

En effet, les bourses octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont un outil important pour lutter contre ces inégalités, mais ne sont pas parfaites. Si l'accès à l'enseignement doit être gratuit, les parents contribuent à l'éducation de leur enfant par le biais de différents frais réclamés par les établissements au cours d'une année scolaire : l'achat du matériel scolaire, le financement d'activités extra-scolaires parfois obligatoires, les voyages organisés dans le cadre des cours de langue, ... Tous ces frais varient d'un établissement à l'autre, ce qui induit une limitation matérielle de l'accès à certaines écoles pour les familles les plus

précaires. Actuellement, si le montant d'une bourse permet à la famille de l'élève de supporter les frais afférents à sa scolarité, cela ne reste possible que pour certaines écoles et pas pour d'autres. L'augmentation du montant des bourses vise à effacer cette restriction et à permettre aux parents d'un élève de choisir l'établissement selon tous les critères importants à leurs yeux, sans qu'une restriction due au montant de la bourse ne vienne les limiter dans leur choix.

La réflexion des élèves quant à l'organisation d'un moment particulier pour informer quant au système de bourse part du constat que *peu de gens savent qu'ils peuvent demander une bourse* pour supporter les frais de scolarité de leur enfant, et encore moins de familles connaissent les démarches à effectuer en ce sens ou les délais à respecter. Les élèves ont donc réfléchi pour essayer de trouver un moyen d'informer largement les parents de cette possibilité. Il s'est alors avéré que les parents pouvaient recevoir cette information avec les formulaires d'inscription, ou qu'une séance d'information à ce sujet pouvait être organisée lors de l'inscription des premières années, puisque les parents sont quand même invités à se rendre à l'école ou ils souhaitent inscrire leur enfant. Ce moment est donc une bonne occasion pour informer des délais et démarches à effectuer pour introduire une demande de bourse d'étude auprès de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Cette proposition a été majoritairement soutenue par les élèves, même si un nombre important d'élèves se sont positionnés comme « sans avis » sur la question. Une explication à ces réponses est que les élèves ne sont pas impliqués dans la gestion de leurs frais scolaires et ne se soucient pas toujours des questions financières. Il est donc tout à fait compréhensible que ceux-ci se sentent peu concernés par les bourses et leurs modalités, *dont ils ne connaissent pour la plupart pas l'existence.*

La troisième proposition porte sur une réflexion sur **le tronc commun** avec des options et des passerelles : un vrai tronc commun jusque 15 ans, 1 an en plus d'enseignement obligatoire (et donc le statut d'élève pendant 1 an en plus), et l'orientation entre le technique, le général et le professionnel **seulement à partir de la troisième année.**

L'idée des élèves en formulant cette proposition était d'empêcher la relégation des élèves éprouvant des difficultés au début de leur scolarité dans des filières souvent dévalorisées (enseignement technique et professionnel). L'instauration d'un vrai tronc commun, *dans lequel des options plus diversifiées seraient proposées*, éviterait de pousser l'élève vers une orientation qui ne relève pas de son choix. En ne permettant pas d'orientation dans une filière ou l'autre avant la troisième année, les élèves espéraient ainsi laisser à l'élève le temps de réfléchir à son avenir et déterminer s'il préfère une approche large et théorique ou s'il veut se concentrer plus spécifiquement sur un aspect de sa formation, et ainsi choisir une filière ou l'autre en connaissance de cause et selon son projet personnel.

Les élèves consultés sont mitigés sur ce point : une faible majorité est en faveur de cette proposition ou se considère comme sans avis, selon l'école dans laquelle la consultation a eu

lieu. De nombreux « sans avis » sont expliqués par un manque de compréhension de la question, qui a peut-être été formulée de manière un peu très technique et exhaustive pour être comprise largement par les élèves de tous les âges.

La quatrième proposition soumise à la consultation large des élèves porte sur la pertinence du redoublement. Faudrait-il **interdire le redoublement**, partant du constat que cela n'aide pas les élèves ?

Les résultats de la consultation sur cette question sont particulièrement parlants. On constate une importante divergence d'opinions entre les élèves selon l'école dans laquelle ils sont : dans une école, la majorité s'est prononcée en faveur du redoublement – et donc contre cette proposition – alors que dans l'autre école, les élèves sont globalement contre le redoublement – et donc pour cette proposition.

Cette divergence a été longuement discutée lors de la commission et s'explique par la perception du redoublement et le traitement des doubleurs au sein de l'établissement. Dans l'école où les doubleurs sont regroupés au sein d'une même classe et stigmatisés pour leur échec par l'établissement et les autres élèves, la tendance majoritaire est contre le redoublement. Ce dernier est en effet perçu comme accentuant l'échec scolaire, marginalisant les élèves en difficultés et aboutissant au départ des élèves doubleurs vers des *écoles poubelles* ou des filières *plus faciles*. Par contre, dans l'école où les élèves qui recommencent leur année sont dans un peu toutes les classes sans distinction, et font l'objet d'une attention particulière de la part du professeur pour qu'ils maîtrisent les matières qui leur ont posé problème lors de leur première tentative, les élèves sont largement en faveur du redoublement.

Le redoublement est donc considéré comme utile et non comme un facteur accentuant le décrochage scolaire si et seulement si les élèves concernés sont encouragés et soutenus par les enseignants et intégrés aux autres élèves sans être stigmatisés pour leur échec.

La cinquième proposition soumise aux élèves concerne le **renforcement des services sociaux et d'orientation** pour les rendre **gratuitement accessibles** et les **éloigner de la concurrence entre établissements**.

Cette idée partait du constat que les inégalités entre élèves sont renforcées par les mécanismes d'orientation, via lesquels les élèves les plus en difficultés - et donc bien souvent issus des familles les plus défavorisées – sont généralement renvoyés vers les filières techniques et qualifiantes dès leurs premières années dans l'enseignement secondaire. Les services d'orientation sont bien souvent extérieurs aux établissements, ce qui restreint de facto leur accès. De plus, la concurrence entre établissements amène à des « shopping scolaires », où les établissements se mettent plus en avant pour cibler un certain public, notamment au cours d'événements comme le SIEP.

Pour contrer ces éléments, les élèves préconisent une orientation accessible à tous de la même manière et une attention toute particulière aux conséquences de la concurrence entre établissements. Les élèves consultés sur cette proposition se sont positionné en sa faveur, en espérant que cela *réduise durablement les inégalités entre élèves et donne à chacun les mêmes chances de réussir à l'école.*

La sixième proposition est une déclinaison pratique de la deuxième proposition soumise à la consultation, puisqu'il s'agit de mettre en place un **conseiller principal d'éducation**, qui aurait comme mission de faire un suivi personnalisé des élèves, tant au niveau de leur orientation que de leur situation personnelle.

A nouveau, les élèves ont accueilli très favorablement cette proposition et espèrent que le bien-être à l'école et la prise en compte de la situation personnelle de l'élève participeront à la réduction de l'échec scolaire chez les élèves en difficulté pour diverses raisons.

Dans la septième proposition, les élèves préconisent la **mise en place de cours de rattrapages gratuits** pour tous dans les établissements, avec un **encadrement renforcé**.

L'objectif de cette mesure est assez évident, puisqu'il s'agit simplement de proposer à tous les élèves l'aide que l'enseignant ne peut pas toujours leur dispenser en classe par manque de temps ou pour ne pas délaissier les autres élèves. Afin d'éviter que seuls ceux qui peuvent recourir aux services d'un professeur particulier ou dont le cadre familial permet un soutien scolaire, l'établissement devrait établir un horaire régulier de remédiations pour aider tous les élèves.

Les élèves consultés soutiennent énormément cette proposition, en insistant pour que ces remédiations ne soient pas trop en dehors des horaires d'école pour ne pas compliquer leurs trajets ou ceux de leurs parents. Ils attirent aussi l'attention sur le côté stigmatisant que peut induire une telle mesure et préconisent donc une participation massive des élèves à ces remédiations, et non uniquement *les cas désespérés*.

La huitième proposition de la commission « inégalités scolaires » porte sur la **réduction de la concurrence entre les établissements** en faisant de l'enseignement un service public d'éducation.

Par cette proposition, les élèves pointent les différences flagrantes qu'il y a entre les établissements, et particulièrement selon le réseau auquel il appartient. Les élèves faisaient en effet part des différences entre le contenu des cours – ce qui complique par exemple les changements d'école – mais aussi dans la philosophie de l'enseignement dispensé et dans les moyens dont disposent les écoles. Ces différences amènent à des importantes inégalités dans le niveau des élèves et dans la réponse apportée au décrochage scolaire et aux difficultés d'apprentissage, par exemple.

Cette proposition suscite des réponses mitigées auprès des élèves consultés, puisque la majorité a répondu favorablement mais que de nombreux commentaires expliquant les réponses faisaient part d'une mauvaise compréhension de la notion de service public d'éducation, notamment par la méconnaissance des différences entre réseaux d'enseignement. Il s'agit donc essentiellement de faire ressortir la volonté d'égalité et d'enseignement de qualité pour tous.

La neuvième proposition des élèves porte sur la mise en place d'une **réelle gratuité de l'école**.

Les inégalités socio-économiques sont en effet considérées comme les élèves comme une très importante source d'inégalités dans la réussite scolaire, ce qui influe directement sur l'avenir de l'élève. L'instauration d'une réelle gratuité de l'école – et non pas seulement la gratuité d'accès – a suscité l'adhésion de la grande majorité des élèves, qui considèrent que cela *permettra à chacun d'aller dans l'école qu'il veut*.

Enfin, la dixième et dernière proposition des élèves pour lutter contre les inégalités scolaires est le **port de l'uniforme** comme un moyen de réduire les inégalités socio-économiques et culturelles.

Les élèves entendent par-là éviter la stigmatisation des élèves issus des familles les plus précaires, qui ont des vêtements moins coûteux ou de seconde main, face à des élèves issus de milieux aisés qui portent des vêtements de marque.

Les élèves consultés ont largement rejeté cette proposition, considérant que les vêtements participent à la construction personnelle de chacun et reflètent en quelque sorte la personnalité de celui ou celle qui les porte. Le port d'un uniforme serait pour eux une contrainte importante et une forme d'atteinte à leur développement d'individu.

En **conclusion**, les élèves insistent sur la nécessité d'un suivi personnalisé de chaque élève afin de permettre un meilleur épanouissement et une plus grande compréhension de l'élève dans toutes les dimensions de sa vie. De plus, c'est au sein de l'école que doivent être résolus les incompréhensions et difficultés rencontrées dans les matières enseignées, et ce de manière organisée et gratuite. Ensuite, le redoublement n'est utile que si l'élève est soutenu et encouragé par les enseignants et par ses pairs, sinon il ne sert qu'à accentuer le décrochage scolaire. Le coût de l'école est aussi une question à étudier attentivement, puisque la gratuité scolaire devrait être étendue aux frais inhérents à la scolarité, ou à tout le moins les bourses devraient-elles être mises en avant et augmentées. Enfin, les élèves ne souhaitent pas se voir imposer un uniforme, même s'ils ont conscience que l'habillement est souvent le reflet de la situation socio-économique de la famille, car cela mettrait trop à mal leur construction en tant qu'individu unique et original.

3. Le contenu des cours

Concernant la commission sur le contenu des cours, les sept propositions des élèves se sont portées à la fois sur une école ouverte sur la société et sur la compréhension de son fonctionnement, sur des cours qui puissent les former à une réflexion critique, mais qui pourraient également les autonomiser dans leur vie quotidienne. En effet, en filigrane des différentes propositions, transparaît une vraie volonté des élèves de se rendre davantage acteurs dans l'acquisition du savoir, que ce soit par un agencement de la classe qui puisse favoriser la participation ou par un système de tutorat permettant, entre autres avantages, que les élèves puissent s'entre-aider dans une volonté de lutter contre le décrochage de façon horizontale.

La première proposition de la commission « contenu » concerne la dispense d'un **cours axé sur la citoyenneté** permettant aux élèves de comprendre les institutions nationales et internationales afin de saisir au mieux la vie politique et l'actualité.

A la lecture des résultats de la consultation, les élèves du secondaire sont majoritairement favorables à cette proposition. Dans certaines écoles, les élèves y sont même très majoritairement favorables. Une proportion plus congrue est par contre soit sceptique sur la proposition, soit franchement défavorable.

Majoritairement, les élèves semblent apprécier positivement les conséquences d'un cours axé sur la citoyenneté puisqu'il *permet de comprendre la politique* et cela semble nécessaire à nombre d'élèves qui estiment qu'*il faut être formé à la politique car ils seront bientôt en âge de voter*. Les élèves attendent également d'un tel cours qu'il favorise la liberté d'expression et le débat démocratique autour de thèmes d'actualité.

La crainte que ce cours ne soit pas bien donné et que, dès lors, ne suscite pas l'envie des élèves de s'y investir activement est grande. En effet, certains élèves se plaignent que les cours de citoyenneté actuellement donnés ne sont pas à la hauteur des enjeux d'actualité et ne *servent à rien*. D'autres élèves pensent que c'est le rôle des parents de fournir cette formation et que ces cours n'intéresseront pas tout le monde. Enfin, les élèves plus sceptiques sur la proposition font surtout état qu'un cours de ce type serait intéressant mais qu'il ne devrait être dispensé qu'à partir de la troisième humanité car *l'actualité et la politique intéressent les plus âgés* bien davantage que les élèves plus jeunes.

La proposition suivante renvoie à **l'autonomisation des élèves** grâce à leur école aux moyens de cours **axés sur des pratiques quotidiennes et sur l'apprentissage de leur gestion** (cours de permis de conduire, cours sensibilisant à la manière de gérer son argent, cours permettant de comprendre la tenue d'un contrat, cours de cuisine et tâches ménagères, ...).

Plus nettement encore qu'à la proposition précédente, les élèves consultés sont très majoritairement favorables à cette proposition, à l'exception notable des élèves les plus jeunes. Dans certaines écoles, on obtient même une unanimité de réponses favorables.

Le vif intérêt des élèves pour cette proposition semble se justifier par une volonté de ces élèves de se préparer à leur vie future. En effet, en plus de connaissances que leurs offrent les cours classiques, les élèves semblent être en demande de cours plus pratiques, qu'ils peuvent parfois considérer comme étant *plus utiles pour leur vie quotidienne* future. Il apparaît assez nettement, tant à travers les questionnaires que lors des discussions de la commission « contenu », que l'école aurait un rôle dans l'apprentissage des pratiques quotidiennes auxquelles nombre d'entre eux vont être confrontés alors qu'ils *ne s'y sentent actuellement pas prêts*.

Les plus rares avis négatifs ou mitigés expriment un doute sur l'utilité de ces cours pour les élèves plus jeunes ou pour ceux que cela n'intéressent pas. Ainsi, la commission « contenu » a émis la proposition de faire de ces cours/ formations, des cours qui soient soit à option, soit facultatifs. De plus, ces cours devraient s'adresser en priorité aux élèves du degré supérieur.

La troisième proposition porte sur la formation des élèves afin que ces derniers deviennent des **citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires** (des CRACS) en **renforçant des cours tels que l'histoire et la géographie, ou en créant un cours de géopolitique et d'actualité**. L'idée est d'outiller les jeunes pour qu'ils puissent avoir une **lecture critique du monde qui les entoure**. Cette proposition est davantage sujet à débat que les deux précédentes puisque, malgré une large majorité de réponses positives, les réponses négatives sont tout de même significatives.

Si une grosse majorité de réponses positives se dégage, nous relevons également un part significative de réponses pas ou peu d'accord avec la proposition, ainsi qu'une importante partie de « sans réponse ».

En effet, nombreux sont les élèves qui confient leur crainte de voir un nouveau cours s'ajouter à leur grille-horaire et le surcharger. D'autres pensent que ce ne sont pas des cours susceptibles d'intéresser les élèves, surtout les élèves plus jeunes, et ne se sentent pas concernés par cette proposition qu'ils ne considèrent pas comme étant essentielle. Enfin, une autre crainte revient régulièrement : la peur que ce cours ne soit un autre « cours de rien » qui, selon nombre de questionnaires, ne rencontre pas l'adhésion des élèves.

Cependant, si les doutes sur l'utilité de cette proposition ne sont pas à négliger, les avis favorables sont nombreux et assez tranchés. Ainsi, une majorité d'élèves se réjouit d'imaginer une école qui puisse les former à acquérir un esprit critique. Ils considèrent que cela peut être utile voir très utile pour former les élèves à débattre de manière argumentée, à pouvoir remettre en question ce qu'ils voient sur internet, dans la presse écrite ou à la

télévision et à comprendre des enjeux d'actualité internationales. En effet, une proposition qui revient régulièrement est d'avoir un cours portant sur la géopolitique davantage que les cours de géographie classiquement donnés. Les élèves espèrent que cette proposition sera prise au sérieux dans son application pour que les professeurs soient formés à cette thématique, afin de *ne pas avoir un cours de rien bis*. Nous pouvons résumer cette proposition par une jolie réponse à un de nos questionnaires : « *on veut un cours qui nous permette de comprendre le Journal Télévisé !* »

La quatrième proposition est née du constat que certains élèves, ayant davantage de facilités dans la matière vue, peuvent s'ennuyer en cours alors que d'autres n'arrivent pas à suivre ce même cours. Ainsi, la proposition est de penser à **un système de tutorat entre élèves**.

Un « oui » massif se dégage de cette proposition. Une très large majorité qui tend parfois vers l'unanimité, étant des réponses positives, il semble, pour les élèves consultés, que l'école s'améliorerait si elle mettait en place cette proposition.

En dépouillant les justifications des réponses positives, nous pouvons mettre en avant le double avantage de cette proposition : elle permet, d'une part, de valoriser les élèves ayant des facilités dans la matière en leur permettant d'aider leurs camarades de classe, ainsi que leur permettre de revoir la matière et de leur donner d'autres compétences, comme celle d'enseigner. D'autre part, cette proposition a l'avantage de participer à la lutte contre le décrochage des élèves en difficultés. Nombreux sont les élèves qui soulignent que se faire aider par un pair permet souvent de mieux comprendre la matière. Les élèves consultés sont nombreux à considérer qu'ils ont plus de facilités à comprendre lorsque c'est un autre jeune qui leur explique la matière plutôt que par un professeur. Effectivement, les élèves *utilisent des mots plus simples*, font part de *la façon dont ils ont eux-mêmes compris la matière*, donnent davantage de *moyens mémo-techniques* et partagent leurs *trucs et astuces pour comprendre le cours*. Enfin, les élèves soulignent également que ce rôle de tutorat permet l'entre-aide entre élèves et trouvent cela *gratifiant*.

En revanche, nos enquêtes révèlent que certains élèves sont sceptiques sur la capacité de tous les élèves ayant des facilités à comprendre le cours, à pouvoir également le réexpliquer. La commission « contenu » préconise donc une formation des élèves-tuteurs, ainsi qu'un local dans l'école réservé à ces tutorats qui soit supervisé par un professeur. En effet, ce professeur pourra aider les élèves-tuteurs dans leur mission. Une autre réserve exprimée est que cette proposition, si elle n'est pas appliquée avec suffisamment de pédagogie, peut créer des « castes » entre élèves-tuteurs et élèves-aidés, et que cela peut participer à la stigmatisation de ces derniers.

La cinquième proposition formulée par la commission « contenu » imagine un **agencement de la classe favorisant l'inclusion et la participation de tous les élèves**. En effet, constat a été fait d'un manque d'intérêt de certains élèves assis au fond de la classe

pour le cours. Si nos ambassadeurs imaginent que les élèves qui vont s'installer au fond de la classe peuvent parfois chercher à être tranquille et ne veulent pas suivre le cours, ils pensent surtout que l'inverse est également vrai : le fait de se trouver au fond de la classe, d'être moins proche du professeur, du tableau, et plus généralement de l'ensemble de la classe entraîne *de facto* un décrochage du cours. C'est pourquoi, les ambassadeurs du Pacte imaginent **une classe dont les bancs sont disposés en arc-de-cercle, ou en « U »**.

La proposition est également accueillie favorablement dans la plupart des écoles soumises à la consultation. Cependant, si elle l'est très favorablement dans la majorité des établissements, nous retenons que pour deux écoles les réponses sont moins enthousiastes bien que tout de même globalement positives.

Les réserves émises par les élèves sont souvent d'ordre pratique : comment mettre cela en place, sachant que moins d'élèves peuvent s'asseoir si les bancs sont disposés en « U » ; est-ce que ce nouvel agencement ne va pas plutôt entraîner de la déconcentration, ... Certains élèves regrettent même qu'une telle disposition ne permettra plus aux élèves de *pouvoir se faire des blagues entre-eux*, puisque le professeur aura une meilleure vision de tous les élèves. D'autres encore ne voient pas l'utilité d'une telle proposition.

Les retours positifs sont très nombreux sur cette propositions, puisque nombre d'élèves se réjouissent de la convivialité d'une pareille classe qui pourra favoriser les échanges. L'égalité des places est également soulignée : un tel dispositif empêche le sempiternel problème (certes caricatural, mais pourtant bien présent dans l'esprit de nos ambassadeurs) des « mauvais » élèves assis au fond de la classe et des « bons » élèves qui, eux, s'asseyent devant. Un des avantages qui revient souvent est que cela encouragerait la participation de chacun au cours car les élèves se sentiront plus concernés par le cours. En effet, dans une disposition en « U », les élèves sont tous au premier rang, ils se font tous face (cette mise en scène peut encourager la tenue de débat et, *in fine*, la participation). Enfin, le professeur étant au milieu de la classe et non plus en surplomb sur son estrade, le rapport entre élèves et professeur changera vers davantage d'horizontalité.

La sixième proposition porte sur la question des **cours pratiques**. En effet, la commission « contenu » pointe que la matière, si elle est ou paraît trop théorique et abstraite, peut être indigeste pour les élèves. La commission propose donc que **des cours pratiques accompagnent les cours théoriques afin de permettre aux élèves de percevoir la finalité de la matière qu'ils étudient**.

Cette sixième proposition a rencontré un franc succès auprès des élèves consultés. Ils y sont favorables en très grande majorité. Cependant, si les réponses négatives ne sont pas réellement significatives, celles qui sont indécises le sont beaucoup plus.

Les élèves considèrent que cette proposition aura pour principale vertu de faciliter la compréhension de la matière car lier théorie à la pratique permet de rendre compte du

rapport entre *ce qui est vu en cours et la réalité*. Ils pensent que cela pourrait les *stimuler* de voir la finalité de ce qu'ils étudient et de comprendre pourquoi ils étudient telle matière ainsi que de voir *à quoi telle ou telle théorie vue en classe peut servir dans la vie réelle*. Les élèves expliquent également que voir ou tester une application concrète de la matière permet aussi de se l'approprier, et donc de l'apprendre, plus facilement. Une proposition originale relevée plusieurs fois dans nos questionnaires est de diviser une même heure de cours en partie théorique et puis pratique. De cette manière, l'élève comprendra mieux, à mesure de l'avancement de la matière, ce qu'il est en train d'étudier.

Concernant les avis plus mitigés, les élèves ne sont pas tous sûrs qu'illustrer systématiquement la théorie par la pratique soit pertinent pour tous les cours. Cette question, débattue lors des commissions n'a pas pu être définitivement tranchée entre les élèves qui considèrent que toutes les matières peuvent avoir une application pratique et ceux qui en doute, ou ceux encore qui pensent que même s'il y a une application pratique, cette proposition n'est quand même pas pertinente pour tous les cours.

La dernière proposition émise par la commission « contenu » n'a vraiment pas porté à débat ou à interprétation tant les réponses fournies par les élèves sont univoques. Pratiquement unanimement, les élèves répondent favorablement à la proposition visant à **rendre les cours de langue plus vivants, notamment en proposant davantage d'échanges linguistiques, de voyages, de débats ou encore en proposant de regarder des films ou des séries dans la langue enseignée, etc.** En effet, le postulat posé par la commission qui établit que les voyages, les sorties culturelles, les films sont aussi une manière d'apprendre a rencontré un très large succès.

Nombreux sont les élèves qui témoignent avoir appris l'anglais notamment en regardant des films, des séries, en écoutant de la musique ou même en jouant à des jeux vidéo. Selon eux, c'est une manière didactique, simplifiée et plus rapide d'apprendre la langue. « *On apprend sans s'en rendre compte* », s'enthousiasme un élève dans un questionnaire. En effet, la lourdeur des listes de vocabulaires, oublié une fois le contrôle passé, ne permet d'apprendre la langue nous explique un élève de rhéto. D'autres élèves confirment qu'ils ne savent toujours pas parler le néerlandais, malgré les années d'apprentissage à l'école.

Selon les élèves enquêtés, organiser des voyages, des rencontres culturelles et des échanges linguistiques favoriseraient l'intérêt des jeunes pour la culture et la langue qu'ils doivent apprendre. « *Voilà une bonne manière de faire des élèves des citoyens multilingues et cosmopolites* », conclut un membre de la commission « contenu ».

En **conclusion**, les résultats de la consultation en ce qui concerne le contenu des cours s'orientent majoritairement vers une plus grande ouverture de l'école vers la société en général et un outillage des élèves qui leur permettrait de développer leur approche critique du monde qui les entoure. Les élèves sont aussi favorables à une réflexion sur la disposition d'une classe comme vecteur d'inclusion et de participation des élèves, et sont demandeurs

d'un cadre particulier les incitant à l'entraide et à la solidarité entre eux. De plus, ils souhaitent voir plus souvent une approche pratique amenée comme complément aux savoirs théoriques qui leurs sont enseignés. Enfin, les élèves demandent largement une profonde réflexion sur l'enseignement des langues afin de rendre celui-ci plus efficient, plus participatif et plus ouvert sur la culture qui entoure la pratique de la langue elle-même.

1. La démocratie à l'école

Dans la commission relative à la démocratie à l'école, les élèves se sont principalement concentrés sur les délégués de classe et la mise en œuvre de ce système de représentation dans les écoles. Sur base du constat du manque d'efficacité de ce mécanisme, ils ont formulé des questions visant à expliquer en quoi le système de délégués ne satisfait pas les aspirations des élèves quant à la démocratie à l'école.

La première proposition porte sur l'importance du rôle des délégués. Pour les élèves, **le rôle des délégués est-il important ?**

Les élèves sont très conscients de la faiblesse du rôle de délégué. Ils considèrent que les délégués ne sont pas utiles dans la mesure où ils n'ont que très peu de marge de manœuvre quant aux propositions qu'ils peuvent faire et qui ne sont que rarement écoutées. Les délégués n'étant pas impliqués dans les décisions relatives à l'organisation et à la gestion de l'école, les élèves voient peu d'intérêt dans la fonction. De plus, les délégués sont parfois désignés par les enseignants et non par les élèves.

La majorité des élèves considèrent donc que le rôle des délégués tel qu'il est pensé actuellement n'est pas important et ne participe pas à rendre l'école démocratique au niveau de la participation des élèves.

Une des solutions à ces faiblesses, reprises dans les justifications des réponses, serait une valorisation du rôle de délégué par des missions réellement utiles pour les élèves et expliquées lors de l'élection du délégué. Les élèves aspirent aussi à une plus grande implication des élèves dans les décisions relatives à l'organisation et à la réglementation interne à l'école, qui pourrait se réaliser via la participation des délégués si ceux-ci sont assurés d'une ouverture de la part des autres acteurs de l'établissement (direction, enseignants, éducateurs, parents). De plus, des formations pour aider les délégués à *prendre la parole devant un groupe* ou dans des réunions officielles permettraient aux délégués de mieux remplir leurs missions.

La deuxième proposition porte sur la définition **des rôles et missions des délégués**.

Le premier élément qui ressort de cette question est que le rôle d'un délégué de classe est très flou pour les élèves et pour le délégué lui-même. D'une part, les missions d'un délégué

ne sont pas les mêmes selon les écoles (certaines écoles encouragent les délégués à prendre des initiatives et formuler des propositions, alors que d'autres écoles cantonnent ceux-ci à des réunions ennuyeuses qui ne sont pas prévues pour impliquer des jeunes) et varient aussi d'une année à l'autre (le délégué de rhéto sera par exemple parfois chargé *d'organiser le bal de fin d'année* ou des activités amusantes pour les élèves). D'autre part, les élèves ne voient parfois même pas qui est leur délégué et ont donc des difficultés à voir clairement ce qu'il est sensé accomplir.

Les élèves attendant du délégué qu'il soit leur porte-parole et relaie leur avis auprès des instances officielles et des autres acteurs de l'école, comme la direction et les enseignants, notamment en participant activement au conseil de participation. Le délégué de classe a ainsi vocation à porter l'avis de la classe, ce qui implique que les élèves soient beaucoup plus impliqués dans les décisions qui les concernent. De plus, le délégué doit jouer un rôle de défense des intérêts des élèves, notamment en participant aux conseils de classes ou en jouant un rôle de médiateur quand des désaccords opposent un ou des élèves à d'autres personnes de l'école. Enfin, le délégué de classe a aussi vocation à se soucier du bien-être et de la motivation de sa classe, notamment en participant à l'organisation de voyages scolaires ou d'activités extra-scolaires ou en se souciant de la remise en ordre des élèves absents.

Pour remplir ces différentes missions, il est indispensable que les élèves soient informés de celles-ci lors de l'élection du délégué de classe afin que les candidat.e.s soient bien conscient.e.s des enjeux de l'élection. Il faut ensuite que l'élève élu soit mis en contact avec les autres délégués et qu'ils soient formés à la mise en œuvre de leurs missions. Tout cela n'est pas possible si les autres acteurs de l'établissement ne respectent pas le cadre de ces missions ou ne se montrent pas soutenant envers les élèves désireux de s'impliquer. Enfin, le rôle de délégué ne doit pas représenter une charge de travail qui pèserait à l'élève ou conditionnerait son implication à des absences répétées à ses cours. Il faut donc aussi que le rôle de délégué soit rendu possible par des aménagements horaires et des rencontres qui n'empiéteraient pas sur les cours de l'élève.

La troisième proposition met en lumière que **les rôles et missions des délégués ne sont pas assez clairs pour les élèves.**

La très large majorité des élèves concertés s'est positionnée négativement sur cette question : non, ils n'ont pas de vision claire des rôles des délégués. Une grande partie des élèves consultés se désintéressent aussi de cette question car ils n'ont pas l'impression que les délégués jouent un rôle important pour eux dans l'école.

Les ambassadrices et ambassadeurs du Pacte proposent donc de sensibiliser largement les élèves aux missions des délégués en organisant des conférences d'information pour les élèves et les enseignants à ce sujet, ainsi qu'en expliquant bien le rôle des délégués aux directions des établissements, premières garantes de la bonne mise en place de ce système.

La quatrième proposition porte sur la nécessité **d'organiser des réunions plus fréquentes afin d'augmenter les contacts entre les élèves et les autres acteurs de leur établissement**, comme la direction, le pouvoir organisateur ou les enseignants.

Les élèves ont accueilli très favorablement cette proposition, et y voient un moyen pour être plus facilement entendu. En effet, ils espèrent que la multiplication des contacts constructifs avec les autres acteurs de l'école leur permettra de créer des liens de compréhension et de respect mutuels et ainsi d'être considéré eux aussi comme acteurs à part entière de leur éducation. Selon les élèves, cet autre cadre de rencontre avec les enseignants, par exemple, leur fera gagner en crédibilité puisque cela leur permettra de dialoguer de manière régulière et ainsi de mieux expliquer et défendre leurs idées et propositions, mais aussi de désamorcer des mésententes et mieux comprendre les points-de-vue divergents des leurs.

Ils soulignent cependant le danger de tomber dans une forme de surcharge de travail pour les délégués, car ces réunions pourraient difficilement se faire pendant les heures que les élèves (et les autres acteurs de l'école) passent normalement à l'école. Ils soulignent ainsi l'importance de la régularité de ces réunions, tout en précisant qu'*une fois par mois c'est bien, car toutes les semaines cela devient très lourd pour un élève, qui a parfois des activités et doit faire ses devoirs et voir sa famille.*

La cinquième proposition concerne **l'augmentation du poids des délégués dans l'école**, notamment via l'augmentation des contacts entre délégués pour leur permettre d'échanger leurs bonnes pratiques, leurs avis, leur façon de travailler,...

A nouveau, les élèves sont très largement en faveur de cette proposition et espèrent que l'augmentation des interactions entre délégués permette que plus de crédit et d'attention soient accordés aux propositions qu'ils soumettraient. Le manque d'écoute des délégués par la direction et les enseignants est en effet pointé comme un vecteur de démotivation des délégués et une cause du désengagement des élèves dans ce rôle. Augmenter le poids des délégués dans l'école ouvrirait des perspectives de dialogue et donnerait aux délégués une véritable mission de défense et de représentation des élèves, par opposition à comment est actuellement perçue la mission des délégués (voir première question). L'encadrement de ces réunions par un adulte, comme un enseignant, est acté par les élèves comme un gage de soutien et d'efficacité des démarches qui en résulteraient. Ils insistent cependant sur la nécessité que cet encadrement reste du soutien et ne devienne pas une sorte de leadership octroyé à un enseignant, ce qui dénaturerait le rôle des délégués et risquerait d'instrumentaliser l'avis et la voix des élèves.

La sixième et dernière proposition porte sur la **création d'espaces de médiation** dans le but de faciliter le dialogue entre les différents acteurs de l'école et d'exprimer les désaccords de manière constructive pour les résoudre plus facilement.

Par cette proposition, les élèves mettent en avant l'absence d'espace de dialogue et d'écoute qui permettraient une plus grande implication des élèves dans leur école et l'aboutissement de projets initiés par les délégués. La création de ces espaces de médiation, qui pourraient résider en une commission paritaire ou des réunions permettant la libre expression des parties dont les avis divergent, permettrait une plus grande valorisation du rôle de délégué et plus généralement des élèves comme acteurs de l'école.

Les élèves étaient globalement mitigés sur cette question, puisque selon les écoles le nombre d'avis favorable est légèrement supérieur aux élèves sans avis, ou l'inverse. Peu d'élèves sont donc contre cette proposition, mais hésitent à la valider soit par manque de clarté du concept d'espace de médiation, soit par crainte de surcharger les délégués et d'encommissionner à l'excès l'implication des élèves dans le projet éducatif de l'école. Les élèves favorables à cette suggestion considèrent que cela permettrait de désamorcer des conflits entre enseignant et élève ou entre direction et élève, évitant ainsi de cristalliser des tensions qui résultent souvent d'un manque de compréhension de la position de l'interlocuteur. Il s'agit donc d'établir en priorité si la création d'espace de médiation ne ferait pas doublon par rapport à des structures existantes, avant d'établir un fonctionnement qui permettrait une meilleure compréhension des points-de-vue et des échanges constructifs.

En **conclusion**, les élèves sont très favorables au développement d'une plus grande démocratie à l'école. Ils se sentent actuellement considérés comme quantité négligeable, eux qui passent pourtant le plus clair de leur temps à l'école et qui sont directement impactés par de nombreuses décisions prises à d'autres échelons. Le système de délégués tel qu'il est actuellement mis en place ne leur permet pas de donner leur avis et de se sentir acteur de l'école. Il y a donc de nombreuses améliorations à apporter à ce mécanisme de représentation pour que celui-ci réponde aux attentes des élèves. Tous ces changements ne sont cependant pas possibles à mettre en œuvre sans un changement de philosophie dans de nombreux établissements : tant que l'élève sera considéré comme n'ayant pas la légitimité de donner son avis, aucune forme de représentation ne pourra satisfaire les aspirations démocratiques des élèves.

5. Le décrochage scolaire

La question du décrochage scolaire est une question qui a beaucoup intéressé les ambassadrices et les ambassadeurs du Pacte. Pas moins de treize questions et propositions ont été soumises aux élèves. Il s'agit en effet d'un problème important pour eux, puisque tous ont été confrontés directement ou ont vu des camarades de classe décrocher des matières enseignées, et sont soucieux de rendre l'apprentissage moins ardu pour les élèves qui viendront après eux. Lors du retour en commission, nous avons eu la chance d'avoir parmi nous Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant, qui a pu éclairer les élèves sur certaines de ces questions.

La première proposition porte sur l'amélioration de la **pédagogie et de l'encadrement**, via l'organisation **de cours particuliers et de rattrapages** afin de permettre à chacun des élèves de ne pas décrocher.

Une très grande majorité des élèves est d'accord avec cette proposition, considérant que les professeurs ne prenaient pas assez ou n'avaient pas assez le temps d'aider les élèves en difficulté.

L'organisation de cours de rattrapage et de cours particuliers semble alors une solution mais s'est posée la question de l'aspect stigmatisant de ces séances de rattrapage. Bernard De Vos a expliqué aux élèves que la remédiation inversée (permettre aux élèves dont on sait qu'ils auront sans doute du mal à appréhender une matière de la voir avant les autres élèves) pouvait peut-être être une piste à explorer. La question de la remédiation inversée n'a pas fait l'objet de la consultation des élèves mais mériterait sans doute d'être creusée dans une phase ultérieure du Pacte.

La seconde proposition porte sur la **gratuité et accessibilité à tous de ces cours de rattrapage**, donc organisés par les établissements et financés publiquement.

La quasi totalité des élèves est d'accord avec cette proposition. Les cours de rattrapages sont aujourd'hui hors de prix et proposés en-dehors des heures de cours voire même des établissements. Pour les élèves, il est indispensable que si l'élève a besoin de soutien en-dehors des cours, ce soutien soit gratuit et organisé par les établissements.

La troisième proposition porte sur l'amélioration de **la formation des enseignants**. Pour les ambassadeurs, les enseignants ne sont pas assez formés à pouvoir accompagner les élèves en voie de décrochage afin qu'ils raccrochent à la matière qu'ils enseignent.

Les élèves consultés avaient un avis partagé sur la question. Pour certains, la formation des enseignants n'est pas de leur ressort. « *Ils doivent être formés et c'est tout !* ». D'autres au contraire, estiment que pour un meilleur encadrement des élèves, c'est « *comme pour les ordinateurs, il faut faire des mises à jour* » et il est donc nécessaire d'améliorer la formation initiale des enseignants en matière de pédagogie ainsi que leur formation en cours de carrière afin qu'ils soient les mieux outillés possible pour aider les élèves en difficulté.

La quatrième proposition est celle de la création d'un **service d'aide à la scolarité**, en prévoyant un conseiller pédagogique par établissement afin qu'il soit plus disponible.

Cette proposition a recueilli un large assentiment des élèves à part dans une école où elle a reçu un accueil négatif parce que le centre PMS de l'école joue déjà cette mission auprès des élèves. Cette situation est néanmoins exceptionnelle car dans la majorité des écoles, le PMS n'exerce pas cette mission supplémentaire à ses missions de bases.

Au niveau opérationnel, deux pistes sont avancées : soit renforcer le PMS dans cette mission, soit ajouter des personnes externes, formées spécifiquement à cette mission, au sein des établissements afin d'aider les élèves dans leur scolarité.

La cinquième proposition est celle de la mise en place d'**un temps particulier de réflexion** où l'élève pourrait prendre individuellement un moment **pour faire le point sur sa scolarité**, avec ou sans ses parents.

Cette proposition recueille un très large assentiment des élèves consultés. Les élèves font le constat d'un manque au niveau de la réflexion personnelle des élèves sur leur scolarité et proposent qu'il soit possible de pouvoir faire le point, au cours de l'année, sur celle-ci avec un professeur ou un éducateur dans un temps qui serait spécifiquement réservé à cette réflexion.

La sixième proposition est plutôt de l'ordre du constat. Il faut tenir compte de la **difficulté de se confier des élèves** si la relation avec le titulaire est compliquée.

Elle recueille une majorité d'avis favorables auprès des élèves consultés qui confirment que lorsqu'un élève ne s'entend pas avec son titulaire, il a alors plutôt tendance à taire son avis et ses difficultés.

Pour remédier à cela, il est donc préconisé de pouvoir se tourner alors vers une autre personne (un autre professeur) voire une personne neutre (comme un médiateur). Mais également d'apprendre aux élèves à s'ouvrir auprès des personnes de référence au cas où il rencontre des difficultés car cette démarche ne va pas de soi.

La septième proposition concerne l'attention qu'il faut avoir quant à la **répartition des devoirs et révisions** et à la nécessaire meilleure **coordination entre enseignants** donnant cours à une même classe.

Les élèves consultés sont quasi unanimes à ce sujet. Les devoirs et les interrogations sont mal répartis, il y a parfois trop d'interrogations et/ou de devoirs à rendre pour un même jour, ce qui met en difficulté les élèves.

Il est donc proposé que les professeurs en charge d'une même classe tiennent un planning commun des interrogations et des travaux à domicile afin de répartir ceux-ci sur la durée et ne pas concentrer l'ensemble des travaux sur une même journée.

La huitième proposition vise à améliorer la **vie de l'élève au sein de l'établissement** et tenir compte de la vie en classe, qui est déterminante, en laissant **plus d'espace pour les élèves**.

Ici encore, la proposition recueille un large assentiment des élèves concernés. On ne pense pas suffisamment à la vie de l'élève au sein de l'établissement. Certains élèves ressentent même un sentiment d'enfermement lorsqu'ils pensent au mot « école ».

Il est donc suggéré d'améliorer la vie de l'élève au sein de l'établissement en laissant plus d'espaces aux élèves et, également, plus de libertés. Cela leur permettrait notamment, de souffler lorsque c'est nécessaire, mais également de disposer de l'espace pour mener des projets communs.

La neuvième proposition consiste à continuer à travailler avec la **pédagogie active** lorsqu'elle est déjà utilisée, à y faire plus appel lorsque ce n'est pas encore le cas, mais aussi inviter l'élève à **participer** à la vie de l'établissement.

Cette proposition est également validée par les élèves consultés. Pour eux, utiliser des méthodes de pédagogie active et impliquer plus les élèves dans la vie de l'établissement permettraient de les accrocher plus dans leurs études car cela pourrait stimuler les élèves et leur permettre d'être acteur de leur scolarité au sein de l'établissement.

La dixième proposition consiste à diminuer le **nombre d'élèves par classe**.

Cette proposition recueille un avis plus partagé. D'une part, dans une école consultée le nombre moyen d'élèves par classe est déjà de 14. Les élèves de cet établissement n'estiment donc pas nécessaire de diminuer plus encore le nombre d'élèves par classe. Par contre dans les écoles où le nombre d'élèves par classe oscille entre 18 et 24, la proposition recueille une large majorité de positionnement en sa faveur. Le nombre de 18 élèves par classe apparaît comme un maximum afin que tou.te.s puissent y trouver une vraie place et une vraie écoute.

D'autre part, plusieurs élèves précisent qu'une classe nombreuse n'a pas forcément que des mauvais côtés car plus il y a d'élèves dans une classe, plus il y a potentiellement d'élèves avec qui s'entendre, relevant ainsi l'importance du climat dans la classe entre les élèves...

La onzième proposition consiste à prendre en charge l'**absentéisme**, en gardant à l'esprit que la **sanction n'est pas la seule solution** et que la **dialogue** avec l'élève est à privilégier.

Une très très large majorité d'élèves consultés est en faveur de cette proposition. Les élèves reconnaissent qu'il y a beaucoup trop d'absentéisme mais tiennent à signaler que ces absences sont souvent dues à des problèmes familiaux ou d'autres raisons qu'il faut pouvoir prendre en considération.

Avant toute sanction, il est donc nécessaire de prévoir un processus d'écoute, de discussion et de dialogue avec l'élève qui serait trop souvent absent afin de résoudre les problèmes causant ces absences.

La douzième proposition est la demande d'une réflexion sur les **retards et absences**. La procédure mise en place dans certaines écoles est souvent trop pénalisante pour les élèves.

La quasi unanimité des élèves interrogés est en faveur de cette proposition. Ils demandent que la sanction ne soit pas utilisée avant que l'élève n'ait eu le temps d'expliquer le pourquoi de son absence.

Dans certaines écoles, au bout de trois retards, c'est une sanction (généralement une retenue). Mais cette procédure est utilisée de manière trop linéaire et trop systématique. Être en retard à cause d'un contrôle des transports en commun (attestation à l'appui) ne devrait pas compter comme un retard à cause d'une panne de réveil. Or aujourd'hui, c'est le cas.

Enfin la treizième proposition porte sur la réinstauration du **redoublement en 1ère année** afin d'assurer des bases solides à l'élève avant de le laisser poursuivre son parcours scolaire.

La très grande majorité des élèves interrogés était en faveur de cette proposition considérant qu'il y a beaucoup trop de redoublement en deuxième année et que de permettre à un élève de 1^{ère} qui n'est pas prêt pour passer en 2^{ème} de le faire le met alors en difficulté en fin de 2^{ème} où il ne sera pas encore arriver à niveau.

Les discussions avec le Délégué Général aux Droits de l'Enfant sur le redoublement ont quelque peu permis de nuancer cette proposition et de creuser le sujet. Le DGDE a exposé le coût du redoublement et les nombreuses études qui montrent qu'il n'est pas efficace. Il serait donc intéressant, dans une seconde phase du processus du Pacte de reposer autrement la question aux élèves en leur demandant si ils pensaient que doubler permet de réduire les lacunes ou s'ils envisageaient d'autres moyens efficaces de le faire.

En **conclusion**, pour les élèves, l'école doit être particulièrement attentive à l'amélioration de la pédagogie et de l'encadrement en renforçant les cours particuliers et de rattrapage. En outre, l'école doit s'assurer de la gratuité et de l'accessibilité de ces rattrapages pour tous les élèves qui en auraient besoin.

Toujours pour lutter le plus efficacement possible contre le décrochage, l'école doit se voir accompagner par un service d'aide à la scolarité. Si le PMS ne peut assurer cette mission, il faut engager des personnes supplémentaires, spécialement formées à cette mission.

Il est aussi nécessaire d'organiser un temps de réflexion durant la scolarité pour que l'élève puisse faire le point sur son parcours scolaire ainsi que sur son futur et de prévoir d'autres ressources pour l'élève que son titulaire afin que l'élève puisse se tourner vers d'autres adultes-relais.

Les élèves estiment nécessaire que l'école favorise davantage la coordination entre les professeurs pour les interrogations et le travail à domicile.

Pour les élèves, le bien-être au sein de l'école est primordial. Il est important que l'école accorde plus d'espaces et plus de libertés aux élèves. L'école doit également veiller à encourager les élèves à participer activement à la vie de leur établissement.

Dans la lutte contre l'absentéisme à l'école, les élèves insistent sur le fait que les sanctions ne sont pas toujours adaptées et proposent de prévoir un processus d'écoute, de discussion et de dialogue avec l'élève qui serait trop souvent absent afin de résoudre les problèmes causant ces absences. Dans cette même idée, les élèves doivent avoir le temps de s'expliquer sur leurs retards et absences.

Enfin, les élèves souhaitent approfondir la réflexion sur le redoublement en première année.

6. La formation des enseignants

Dans cette commission, les élèves ont beaucoup discuté de la formation des enseignants en partant du constat que la motivation des élèves dépend beaucoup du professeur qu'ils ont en face d'eux. Ils ont aussi discuté sans tabou des problèmes d'autorité que rencontrent certains professeurs, en essayant de se mettre à leur place pour comprendre pourquoi et comment cette situation est présente en dépit de la formation pédagogique qu'ils reçoivent.

La première proposition porte sur la nécessité **d'augmenter les stages** pendant la formation des enseignants.

Pour les élèves, les problèmes d'autorité des enseignants résultent d'un manque de pratique de l'enseignement dans une classe. Il est aussi difficile pour un jeune professeur de faire face aux différences de niveaux qu'il peut y avoir dans une classe. De plus, la pédagogie active, bien qu'enseignée durant le cursus des professeurs, n'est pas toujours *facile à mettre en œuvre dans la réalité concrète d'une classe avec beaucoup d'élèves*.

Les élèves consultés se sont montrés très favorables à cette proposition, en insistant sur l'encadrement dont les futurs enseignants doivent disposer pendant ces stages. Il est important qu'ils soient encadrés efficacement pendant le stage, et non pas seulement durant la préparation de ce dernier ou lors de son évaluation. Les enseignants fraîchement diplômés seront alors mieux armés pour faire face aux défis inhérents à la gestion de leur classe.

La deuxième suggestion propose une forme de **parrainage réciproque entre les enseignants**, afin de permettre aux plus jeunes enseignants de bénéficier de l'expérience de

leurs aînés, alors que ces derniers pourraient profiter des dernières études et méthodes pédagogiques qui ont été enseignées aux nouveaux diplômés.

Les élèves sont mitigés quant à cette proposition, car beaucoup ne se sentent pas directement concernés par la problématique de la formation des enseignants une fois leur carrière commencée. Les élèves qui se sont positionnés favorablement pour cette proposition soulignent sa facilité de mise en place et le bénéfice réciproque de cette pratique. De plus, certains ont aussi souligné que vu le *peu de jour de formation que les enseignants peuvent prendre au cours d'une année scolaire*, ce partenariat permettrait aux professeurs expérimentés et aux nouveaux enseignants de progresser durablement sans trop sortir des horaires et contraintes de l'école.

La troisième proposition qui a été soumise à la consultation porte sur le **recours à la pédagogie active dans le cursus-même des enseignants**.

En effet, les jeunes professeurs ne voient pas toujours très bien comment mettre cette approche en œuvre dans une classe. Le fait de voir leur professeur leur apprendre à devenir professeur en appliquant cette méthode les aiderait peut-être à saisir plus concrètement de quoi il s'agit et ainsi à la mettre en œuvre plus facilement.

A nouveau, les élèves ne sont pas opposés à cette proposition mais se positionnent majoritairement comme sans avis sur cette question. Les élèves expliquent ça par une *impression de ne pas être concernés*. Plusieurs élèves ont aussi fait part de leur manque de compréhension de la notion de « pédagogie active ». La question manquait donc de clarté pour leur permettre de donner clairement leur avis.

La quatrième proposition des élèves est d'apprendre aux enseignants à mieux se servir des **nouvelles technologies comme supports pédagogiques**.

Cette proposition part du constat d'un important décalage entre les outils et supports que les élèves emploient à l'école par rapport à ceux qu'ils emploient à la maison ou lors de leurs activités extra-scolaires. Les élèves se sont alors dit que c'était une question de génération et qu'il fallait donc apprendre aux futurs enseignants ainsi qu'aux enseignants chevronnés à se servir de ces outils, afin qu'ils puissent les intégrer comme des outils dans leurs cours.

Les élèves se sont majoritairement positionnés comme favorables à cette suggestion, excepté dans une école. En parcourant les motivations rédigées par les élèves pour leur réponse à cette question, il est apparu que ces élèves avaient fait l'objet d'un projet-pilote impliquant les nouvelles technologies, qui a été *un fiasco total qui a fait baisser leurs résultats et tout compliqué*. Il ressort donc aussi des résultats de cette question que la technologie doit être amenée à l'école comme un outil et un support, mais ne doit en rien remplacer des outils importants pour les élèves ou le contact avec les enseignants et éducateurs. Cette question est plus amplement développée dans la commission « nouvelles technologies ».

Les élèves ont formulé en cinquième point une proposition visant à **aider les jeunes enseignants** au début de leur carrière. Ils proposent que ceux-ci aient un **suivi au début de leur carrière**, avec des rencontres régulières avec une personne fixe au sein de l'école, qu'ils pourraient toujours contacter après leurs deux premières années à l'école pour les aider s'ils ont des problèmes.

Une fois encore, les avis des élèves sont partagés entre ceux qui sont favorables à cette mesure et ceux qui s'estiment sans avis car ils ne se sentent pas concernés. L'objectif de ce mécanisme est de lutter contre la solitude que rencontrent parfois les jeunes professeurs, et de leur permettre, un peu *comme les élèves qui ont le PMS*, d'avoir un endroit où ils peuvent parler librement sans heurter ou dévaloriser les élèves ou leurs collègues.

Dans la sixième proposition, les élèves préconisent de **meilleures conditions de travail** pour les enseignants, en leur dégageant **plus de temps à passer avec les élèves et leurs collègues** ainsi que des **classes de taille plus petite** pour diminuer le nombre d'élèves dans une classe.

Via cette proposition, les élèves visent à diminuer le nombre d'enseignants qui arrêtent prématurément leur carrière à cause du *manque de reconnaissance* de leur fonction et du sentiment d'isolement, qui s'ajoutent aux difficultés du début de vie professionnelle. Les élèves se sont largement positionnés en faveur de cette suggestion, et espèrent aussi que cela permettra aux professeurs de faire un meilleur suivi des élèves et de se concentrer sur l'aspect pédagogique de la profession.

La dernière piste dégagée par les élèves concerne la **difficulté que les professeurs ont parfois pour susciter l'intérêt des élèves lors de leurs cours**. Les élèves proposent qu'un **cours spécifiquement consacré à cet aspect** soit mis en place **dans la formation des enseignants**, une sorte de *cours d'expression orale pour être à l'aise et dynamique devant une classe*.

En effet, les élèves ont constaté qu'ils renaient beaucoup moins bien la matière enseignée lors d'un cours très magistral et théorique, alors que des petites mises en situation ou des anecdotes rendaient une matière beaucoup plus passionnante et attractive. Une large majorité des élèves consultés s'est positionnée en faveur de cette idée, qui permettrait selon eux d'augmenter la réussite des élèves car *ils aimeraient mieux leurs cours* tout en aidant le professeur à se sentir valorisé dans son travail.

En **conclusion**, il ressort principalement que les élèves sont désireux de voir leurs enseignants mieux outillés dans la gestion d'une classe et la dispense de cours, tant via l'ajout d'éléments allant en ce sens lors du cursus des professeurs qu'en réfléchissant à des choses très concrètes à mettre en place au début ou en cours de la carrière.

7. Les filières et l'orientation des élèves

Les trois propositions qui étaient mises à la consultation des élèves concernant les filières et les orientations portaient à la fois sur les différences de perception des différentes filières mais aussi sur l'importance d'un choix positif de l'élève concernant ses études. En effet, pour les élèves, la survalorisation ou la dévalorisation des différentes filières n'a pas vraiment de sens et il n'y a pas lieu de hiérarchiser général, technique et professionnel. Les différentes filières préparent à des futurs différents (aux études supérieures pour le général et le technique de transition, à un métier pour le technique de qualification et le professionnel) et c'est aux élèves de pouvoir choisir, positivement, le type d'études qui correspond le mieux à leur projet de vie personnel, en ayant en main toutes les cartes pour choisir et accès à un enseignement de qualité, quel que soit leur choix.

La première question « **L'enseignement technique et professionnel me convient ou me conviendrait plus que l'enseignement général parce qu'il met plus l'accent sur la formation pratique** » permet de s'apercevoir que certain.e.s élèves se sentiraient mieux dans d'autres filières que celle dans laquelle ils sont actuellement.

Les questions autour du choix de la filière « qui choisit, les parents ou l'élève ? », « A quel moment on choisit ? », « Avec quels éléments on choisit ? » mériteraient d'être approfondies dans une étape ultérieure du processus du Pacte.

Pour les élèves, il est clair que les élèves devraient pouvoir choisir leur filière et qu'il faudrait revaloriser les autres filières que la filière de l'enseignement général.

Pour permettre ce choix positif de l'élève, c'est donc à un double processus auquel il faut mettre fin : le fait de donner trop d'importance à l'enseignement général par rapport aux autres filières et la dévalorisation de l'enseignement technique et professionnel.

Les résultats de la consultation montrent qu'une part non négligeable d'élèves ne choisit pas la filière qu'ils souhaitent :

- Dans un établissement où n'est organisé que de l'enseignement de type général : 33% des élèves interrogés se sentiraient mieux en technique et professionnel
- Dans un établissement où est organisé de l'enseignement général et technique de transition, 38 % des élèves interrogés se sentiraient mieux en technique et professionnel
- Dans un établissement qui organise de l'enseignement technique et professionnel, 85 % des élèves interrogés se sentent mieux en technique et professionnel

La seconde question porte sur **la manière de donner cours**. Pour la majorité des élèves interrogés, les cours sont très peu concrets, il n'y a pas de sens aux apprentissages, ce qui les rend démotivant et ennuyeux.

En effet, même si certains profs arrivent à donner cours de façon motivante et interactive, les cours sont souvent trop théoriques et les élèves ont l'impression que la plupart des professeurs donnent « *de la théorie pour de la théorie* » dans le seul but de suivre leur programme.

Les élèves sont donc demandeurs que les cours soient donnés autrement. Ils souhaitent moins de cours purement théoriques et plus de choses pratiques et ludiques, en lien avec la matière².

Cette manière différente d'enseigner, en rendant les apprentissages plus concrets et plus en lien avec la réalité, aurait au moins deux conséquences positives : les élèves seront plus attentifs et retiendront mieux ce qu'ils ont appris à l'école après leurs études.

La troisième et dernière proposition concerne plus précisément **la manière dont tous les acteurs de l'institution scolaire considèrent et parlent des filières qualifiantes**. Beaucoup d'élèves interrogés n'ont pas compris le sens de la question (plus de la moitié de réponses « sans avis ») et celle-ci mériterait d'être reformulée et posée dans des termes plus simples lors d'une étape ultérieure du pacte.

En effet, pour ceux qui ont compris la question et qui ont répondu autre chose que « sans avis », les filières qualifiantes sont effectivement sous-estimées et dévalorisées alors que l'enseignement général est, lui survalorisé. Il est donc nécessaire de revaloriser les filières qualifiantes afin que les jeunes puissent choisir d'aller dans des filières qualifiantes qui leur conviennent et puissent s'y épanouir personnellement.

En **conclusion**, les élèves doivent pouvoir choisir leur filière mais il faut d'abord revaloriser les filières techniques et professionnelles afin que cela deviennent un choix positif. En effet, en l'état, la consultation montre assez clairement que l'élève ne choisit pas la filière qu'il souhaite. Les questions autour du choix de la filière « qui choisit entre les parents, l'élève, et l'institution ? », « A quel moment choisit-on ? », « Avec quels éléments choisit-on ? » mériteraient d'être approfondies dans une étape ultérieure du processus du Pacte. Les élèves sont demandeurs que les cours soient donnés autrement : ils souhaitent moins de cours purement théoriques et plus de choses pratiques et ludiques, en lien avec la matière.

² Pendant la discussion en commission, un élève a cité l'exemple de la trigonométrie qui prendrait tout son sens si on expliquait aux élèves qu'elle est très utile pour jouer au billard...

δ. Les tests externes et les évaluations

Il y a des problèmes de sécurité quant à la diffusion des questionnaires d'évaluation. De plus, il y a des niveaux différents dans les écoles (voir point inégalités). Les écoles ne sont pas bien coordonnées. Il y a des pressions de l'école et des familles sur les élèves, ce qui donne du stress. Les évaluations relèvent parfois plus de la forme que du fond, et ne visent pas toujours à promouvoir les valeurs de l'école et aider les élèves à évaluer leur maîtrise de la matière, mais bien à alimenter la compétition entre établissements ainsi qu'entre les élèves.

La première proposition soumise aux élèves porte sur l'augmentation de la **sécurité** pour éviter que les questions fuitent avant les examens.

Les élèves consultés ont eu un avis partagé sur la question. En majorité favorable, le taux d'élèves contre la proposition était quand même important.

Dans certaines écoles, beaucoup de questions d'examens sont dévoilées avant le jour des examens. Il faudrait donc des mesures de sécurité supplémentaires et s'assurer que les professeurs reçoivent les épreuves le jour même de l'examen.

Les élèves insistent également sur la nécessaire sensibilisation des professeurs et des élèves quant à l'inutilité de la triche et à l'utilité des tests.

La seconde proposition porte sur le fait que les tests externes devraient servir aux écoles pour **se remettre en question** en cas de mauvais résultat et non à stigmatiser les "mauvaises" écoles.

Une majorité d'élèves consultés est en faveur de cette proposition. Les élèves insistent beaucoup sur le caractère stigmatisant des résultats des tests externes et insistent pour que ceux-ci ne soient disponibles qu'en interne à l'école pour lui permettre de se remettre en question en cas de mauvais résultats et de faire évoluer leur niveau.

Pour les élèves il ne faut pas s'arrêter aux simples constats, les résultats de l'école ne sont pas représentatifs et il ne peut y avoir de comparaison entre écoles sur base de ces résultats. Il est nécessaire d'expliquer clairement ce que sont les tests externes, qu'ils envisagent plutôt comme outil de pilotage interne aux établissements, car tout le monde ne le sait pas.

La troisième proposition porte sur la **coordination** des professeurs pour les évaluations pour éviter qu'une classe ait trois contrôles le même jour et aucun le reste de la semaine.

Tout comme pour la question similaire posée dans la partie décrochage scolaire, une très large majorité d'élèves consultés sont en faveur de cette proposition.

Parfois certains élèves ont 3 ou 4 interrogations dans la même journée, ce qui engendre stress, échec, manque de temps et d'organisation.

Pour une majorité d'élèves, c'est aux professeurs de se coordonner pour que les élèves ne soient pas débordés et il faut mettre à disposition des professeurs les outils pour leur permettre cette coordination (planning commun, journal de la classe,...) car c'est leur travail d'aider les élèves.

Certains élèves nuancent cependant cette proposition. C'est le job de l'étudiant de savoir s'organiser en vue, notamment, de ce qu'il aura à faire lors de ses études dans le supérieur, le professeur n'a pas à se coordonner aux autres (et ne serait sans doute pas d'accord de le faire).

La quatrième proposition consiste en la programmation de petites interrogations pour chaque début de cours, afin d'inciter les élèves à **travailler régulièrement** et **éviter l'accumulation de matière à réviser** avant une grosse évaluation.

Les élèves consultés sont mitigés sur cette proposition, certains trouvant qu'accumuler la matière était une bonne façon de se préparer à l'université.

Néanmoins, les élèves considèrent qu'un travail plus régulier permettrait de mieux appréhender et assimiler la matière. Il faudrait dès lors donner les outils aux élèves pour travailler plus régulièrement (jeux de devinettes, ...), établir une meilleure organisation et éviter d'accumuler trop de matière, avoir un meilleur équilibre dans les temps d'interrogations.

Effectuer de petites interrogations au début de chaque cours pour rafraîchir la mémoire sur la matière vue au cours précédent ne demanderait que de relire les cours et permettrait de pouvoir se situer dans la matière de manière plus régulière afin de combler plus vite d'éventuelles lacunes ou incompréhensions.

La cinquième proposition consiste à rendre **obligatoires** les remédiations pour les élèves qui ont des difficultés.

Les élèves consultés ont un avis mitigé sur la question. Tout comme pour la réflexion qui s'est tenue sur la question posée dans le cadre du questionnaire sur le décrochage scolaire, les élèves considèrent qu'il est nécessaire d'avoir des remédiations pour les élèves qui en ont besoin mais estiment que beaucoup pensant qu'ils n'ont pas le choix d'y aller voient cela comme une punition.

Les élèves proposent dès lors à la fois de revaloriser les remédiations mais aussi de laisser le choix à l'élève d'y assister ou pas. « *Si un élève a envie d'aller en remédiation pour réussir, il ira de lui-même. Si on le force, il ne sera pas motivé à y aller.* » Par ailleurs, les élèves insistent sur le fait que ces remédiations doivent se faire pendant les horaires de cours et pas en dehors.

La sixième proposition porte sur le fait de **corriger** automatiquement toutes les évaluations **avec l'élève** pour qu'il comprenne ses erreurs.

Les élèves interrogés sont très majoritairement en faveur de cette proposition. Après une interrogation, certains ne comprennent pas leurs erreurs et rien ne leur permet de les comprendre.

Corriger ensemble une interrogation ou laisser la possibilité que le professeur prépare un correctif écrit où tout est expliqué aux élèves permettrait un meilleur suivi et une meilleure compréhension de ses erreurs.

La septième proposition porte sur la **communication au seul élève concerné** des résultats d'un contrôle ou d'un examen pour éviter les comparaisons et les stigmatisations.

Les élèves consultés sont en très grande majorité en faveur de cette proposition. Après une interrogation, certains professeurs annoncent à voix haute les résultats de chaque élève. Cela entraîne de la compétition entre élèves, du rabaissement des élèves qui ont des mauvaises notes et un sentiment de supériorité de ceux qui en ont des meilleures.

Les élèves préconisent de ne communiquer les résultats qu'à l'élève et, dans tous les cas, de lui laisser le choix d'obtenir ses points de manière individuelle. Pour la communication des résultats, celle-ci peut avoir lieu via SmartSchool ou tout autre système internet où on pourrait avoir individuellement accès à ses points.

La huitième proposition consiste en la mise en place, par l'école, d'**outils pour gérer le stress** et des **moments de décompression** pour aider les élèves quand ils sont sous pression, comme en période d'examens par exemple.

Une très large majorité d'élèves consultés est en faveur de cette proposition.

Pour les élèves, certaines périodes (comme les examens par exemple) engendrent des problèmes de stress et la mise sous pression des élèves.

Pour certains élèves, ce stress est ingérable et très dur à vivre. Il est donc primordial de donner aux écoles les moyens de la mise en place d'outils qui permettent aux élèves de gérer le stress et de moments de décompression. Citons par exemple, diffuser de la musique zen en début de cours, faire des étirements avant les cours, donner des cours de méditation ou de yoga pour celles et ceux qui le souhaitent, ...

Tout cela permettrait de mieux vivre ensemble et aux élèves de gérer ces périodes de stress beaucoup plus sereinement qu'aujourd'hui.

La neuvième proposition vise à permettre à l'élève de faire des **tests** pour savoir **quel type d'apprenant** il est, quelle est son type d'intelligence.

La question n'a pas été bien comprise par les élèves qui ont été consultés et mériterait d'être reformulée et d'être reposée dans une phase ultérieure des travaux. Pour les ambassadrices et les ambassadeurs, c'est pourtant primordial pour l'élève de mieux comprendre quel type d'apprenant il est.

Le fait de savoir si on est plutôt du type linguistique, rythmique, kinesthésique, spatial, mathématique, interpersonnel, intrapersonnel ou naturaliste permet d'aider l'élève à étudier, mémoriser, comprendre, se situer beaucoup plus facilement.

En **conclusion**, les élèves préconisent les évolutions suivantes : en plus d'une sécurité accrue pour éviter que les questions des tests externes ne fuitent avant les examens, les élèves insistent surtout sur la nécessaire sensibilisation des professeurs et des élèves quant à l'inutilité de la triche et à l'utilité des tests. Les élèves insistent pour que les résultats des tests externes ne soient disponibles qu'en interne à l'école afin de permettre à l'école de se remettre en question en cas de mauvais résultats. Ensuite, l'école doit assurer une coordination des professeurs pour les évaluations afin d'éviter une surcharge de contrôles et de devoirs. Après avoir passés une interrogation, les élèves proposent de corriger automatiquement toutes les évaluations avec eux afin qu'ils comprennent leurs erreurs. A l'issue de la correction, l'élève doit être le seul informés de ses résultats. L'école doit veiller à mettre en place des outils pour gérer le stress des élèves quand ils sont sous pression. Sans proposer de solution « clé sur porte », les élèves insistent sur la nécessité que l'école veille à un travail régulier pour éviter l'accumulation de matière à réviser ainsi qu'une revalorisation des remédiations (tout en laissant le choix à l'élève d'y assister ou pas, et en les organisant pendant les horaires de cours et pas en dehors).

3. Les nouvelles technologies

La commission « nouvelles technologies » s'est intéressée au rôle des nouvelles technologies au sein de l'école. Nous constatons qu'à mesure que les débats et les discussions ont évolué, la commission s'est concentrée sur la perspective suivante : les nouvelles technologies sont entrées dans la vie de chacun et il est peu probable qu'un retour en arrière ait lieu. Il s'agit donc, pour les élèves-ambassadeurs, d'adapter l'école à cette réalité, plutôt qu'envisager une école sans nouvelles technologies. Ainsi, la commission s'est demandé si l'apprentissage d'une utilisation responsable de ces technologies était possible. En effet, le postulat de base est de considérer que l'école ne devait pas rejeter smartphone, tablettes, objets connectés en tant que tels car ces technologies feront et font déjà partie de la vie des élèves, mais plutôt s'intéresser à la gestion de ces outils.

La première proposition de la commission « nouvelles technologies » porte sur **l'établissement de salles informatiques dans les écoles, gérées par un adulte-relais** qui

serait également la personne contact avec les élèves. Il est important que la gestion de cette/ ces salle(s) soit la principale, voire l'unique mission de l'adulte responsable. En effet, des salles informatiques existent déjà dans de nombreux établissements scolaires mais il arrive souvent qu'elles ne soient peu ou pas utilisées car les élèves ne savent pas à qui s'adresser. De plus, lorsqu'un responsable de la gestion de la salle n'est pas clairement désigné, les ordinateurs ne sont pas régulièrement mis à jour.

Massivement, les élèves consultés se montrent enthousiastes par une telle proposition. Les rares avis négatifs sont surtout dus au fait que des salles informatiques existent déjà dans certaines écoles, et que donc les élèves ne voient pas l'originalité de la proposition. D'autres élèves sont sceptiques sur la réussite d'un pareil projet puisqu'ils ont déjà un local informatique dans leur école sans que celui-ci ne soit utilisé.

Cependant la très grande majorité des élèves accueille très favorablement cette proposition. Ils considèrent qu'employer un adulte responsable de la salle peut être très positif, à la condition que ce dernier soit formé à l'informatique. En effet, beaucoup d'élèves nous confient être dubitatifs sur la capacité actuelle des professeurs à les aider en informatique. Les élèves se réjouissent aussi d'un accès plus élargi des jeunes aux ordinateurs puisque *l'informatique est omniprésente dans la société et dans le milieu du travail*.

La seconde proposition renvoie à **une utilisation responsable du smartphone en classe**. La commission pointe que le smartphone peut être un très bon outil de recherche et plus globalement de travail, à la condition qu'il soit bien utilisé par les élèves et les professeurs. La commission explique qu'il ne faut pas diaboliser l'outil en tant que tel, mais plutôt travailler en faveur **d'une utilisation du GSM qui serait au service de l'apprentissage**.

Les résultats de la consultation ne peuvent être interprétés de manière univoque puisque les élèves semblent assez partagés sur la question. Les réponses favorables l'emportent largement, mais les avis négatifs ou sceptiques sont tout de même significatifs.

Les élèves considèrent que, puisque tous les élèves ont un smartphone, il vaut *mieux prévenir que guérir*, et il faut *apprendre à vivre intelligemment avec les nouvelles technologies*. Le rôle de l'école serait donc de former les élèves à avoir une autre utilisation de leur téléphone et de leur faire prendre conscience qu'il peut être un outil de recherche et de savoir. En effet, plus qu'un dictionnaire, plus qu'un ordinateur portable, les élèves nous expliquent utiliser sans cesse leur GSM. Ils nous disent également qu'il serait positif de faire des *activités constructives sur son téléphone* et qu'en cela l'école pourrait les aider.

Cependant, de très nombreuses réponses font état de craintes des élèves. Ils pensent que beaucoup en profiteront de l'occasion pour *jouer sur leur GSM en classe*. D'autres élèves pensent que le téléphone intelligent *rend asocial* et que l'école devrait permettre aux élèves de *décrocher de leur GSM*. Enfin, les élèves se posent la question de la stigmatisation : bien que tous les élèves ou presque ont ou auront dans les années à venir un smartphone, ceux

pouvant s'offrir des smartphones véloces ou de meilleures qualités se verront favorisées par rapport aux autres élèves.

La troisième proposition s'intéresse au **projet Smartschool**. Les élèves-ambassadeurs de la commission proposent de généraliser le projet qui permettrait **l'installation d'une application et la mise en ligne du journal de classe, des travaux, de la communication des professeurs**. L'idée est d'avoir son journal de classe dans son GSM, donc partout. Attention, la commission insiste spécifiquement sur le fait que cette application doit respecter les horaires de cours et ne peut en aucun cas exporter l'école à la maison ou durant le week-end.

Concernant cette proposition, peu de retours négatifs sont à relever, à l'exception d'une école où les réponses négatives sont assez élevées. Cependant, ce rejet est surtout dû au fait que cette école a déjà fait l'expérience de Smartschool et que cette expérience ne s'est pas révélée positive, surtout en raison de la traduction des points en code couleur. La proposition présentée par nos ambassadeurs ne fait pas état de ceci, et imagine Smartschool surtout comme un journal de classe en ligne et comme un outil favorisant la communication. D'autres élèves s'interrogent sur la faisabilité d'un tel projet, et posent la question de savoir comment font les élèves qui n'ont pas de smartphones, ou pas de Wi-Fi chez eux. Enfin, un élève au sein de la commission confie une appréhension : « *Smartschool, ça peut également être une source de stress, parce que les points sont directement sur internet et les parents peuvent les voir directement sans qu'on ait pu leur en parler* ».

Les retours positifs sont, par contre, très nombreux. Les élèves se réjouissent de la proposition, car Smartschool permettrait à l'école de *vivre avec son temps*, permettrait une meilleure communication entre les élèves et l'école (et notamment de prévenir lorsqu'un professeur est absent, ...), permettrait aussi à tous les élèves d'être en ordre, de savoir ce qu'ils doivent faire comme travaux, quels interrogations étudier, de planifier leurs échéances, ... Bref, pour les élèves consultés, il s'agit d'améliorer le fonctionnement de l'école par l'utilisation de nouvelles technologies.

La quatrième proposition est une demande de généraliser **l'utilisation des tableaux blancs interactifs (TBI) et les projecteurs dans les classes**. L'idée est que ces outils deviennent le support de base des professeurs et puissent, à terme, remplacer le tableau noir.

Bien qu'une grande majorité des réponses soit plutôt positive, les réponses négatives ont interpellé les ambassadeurs de la commission « nouvelles technologies ».

Les avantages d'un TBI semblent mettre tous les élèves d'accords : un TBI, c'est pratique, ça donne envie de travailler car ça anime le cours, ça permet de mieux rendre compte la matière, ça permet de dynamiser le cours et d'être plus visuel, etc. Seulement, les élèves pensent que les TBI ne doivent pas complètement remplacer le tableau noir, et explique que

ce n'est pas utile pour tous les cours. Ils développent : « *on n'a pas toujours envie de regarder un écran* », « *ça fait mal aux yeux à la longue* », « *les écrans, on les a déjà à la maison* ». La commission préconise donc de laisser le choix au professeur quant à la pertinence de l'utilisation d'un TBI pour son cours. Cependant, elle précise qu'une formation devrait être dispensée aux professeurs, afin de s'assurer que ces derniers utilisent au mieux cet outil. La commission rajoute enfin que les TBI doivent être systématiquement proposés aux professeurs, sans quoi, certains pourront être découragés par les manœuvres à entreprendre pour se procurer un TBI.

La cinquième proposition fait écho à la deuxième puisqu'elle demande **un accès responsable au Wi-Fi dans l'école**. Il s'agit de donner un accès gratuit à internet aux élèves mais en bloquant les sites susceptibles de distraire les élèves tels que Whatsapp, Facebook, Snapchat, Twitter, Instagram, etc.

Les réponses sont significativement positives, mais parmi les réponses négatives, certaines ont retenu l'attention de la commission qui s'est donc réinterrogée sur la pertinence de l'ensemble de la proposition.

L'idée de proposer une connexion internet dans l'établissement scolaire va de pair avec celle de permettre aux élèves d'utiliser leur smartphone comme un outil de recherche. Proposer un internet, en bloquant des sites « *distrayant* », revient à encadrer une pratique qui existe déjà, afin que celle-ci aille dans une direction pédagogique et puisse se mettre au service de la mission de l'école. Cependant, nombreux sont les élèves interrogés à expliquer que cela ne sert à rien, puisque les élèves peuvent, de toutes manières, se connecter sur les sites boqués via le réseau 3G et 4G. La commission est d'accord avec cette remarque et amende sa proposition en préconisant plutôt un apprentissage à l'utilisation d'internet plutôt qu'une interdiction pure et simple de sites jugés comme problématiques. Il s'agirait de la même formation que la deuxième proposition.

Enfin, la dernière proposition de la commission « *nouvelles technologies* » est **d'engager une réflexion approfondie de la question des tablettes numériques comme nouveau support de cours**. Cette réflexion doit être menée de concert par des pédagogues, des psychologues, des enseignants, des informaticiens et des élèves.

Cette proposition est plutôt favorablement accueillie par les élèves. Certaines réserves sont faites sur la tablette comme outil pédagogique unique. Si la plupart des élèves considère que les tablettes sont effectivement pratiques (elles permettent de limiter la surcharge dans le cartable, elles sont plus écologiques puisqu'elles permettent de limiter l'impression de photocopies, elles seraient un moyen d'inclusion d'élèves ayant des difficultés de dyslexie, de dyscalculie etc.), il subsiste une interrogation sur le fait d'en faire le principale support de cours. La crainte de ne plus décoller des écrans est également évoquée.

En **conclusion**, l'informatique est omniprésente dans la société et le monde du travail. Il faut dès lors que l'école permette aux élèves d'apprendre à utiliser ces outils informatiques et en exploitent également les possibilités. Le matériel informatique doit être disponible pour les élèves avec des adultes formés afin de les accompagner. Le smartphone omniprésent dans la vie des ados peut être un outil d'apprentissage et peut être couplé avec un accès « responsable » au Wi-Fi et, dans tous les cas, un apprentissage à l'utilisation d'internet. Des logiciels comme « Smartschool » peuvent être des outils qui facilitent la vie des élèves si des balises sont prévues. L'utilisation du matériel tel que les TBI et les tablettes doit se faire en prenant garde à la formation des utilisateurs et à une utilisation prudente (notamment pour la santé).

Conclusions

Au cours de cette aventure, nous avons rencontré et discuté avec des centaines d'élèves. S'il ne fallait retenir qu'une chose, c'est qu'il est absolument nécessaire de les concerter plus souvent. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant prévoit en son article 12 que « 1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. ». Les mécanismes de délégation d'élèves mis en place aujourd'hui dans les écoles (quand il y en a) ne sont pas suffisants pour garantir la mise en œuvre concrète ce droit dans les écoles, et c'est encore moins le cas à des échelons supérieurs comme celui des Pouvoirs Organisateurs ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La première réflexion à laquelle nous avons été souvent confrontés en allant à la rencontre des élèves pour demander leur avis sur l'école était du genre "à quoi ça va servir, de toute façon on n'en tient jamais compte". Les élèves ne sont malheureusement que trop conscients du peu de place qui leur est accordé, malgré leur envie débordante de eux aussi s'investir dans leur école et la rendre meilleure. Passé ces premières réticences – car au CEF nous sommes convaincus de l'importance de la démarche participative et de l'inclusion des élèves dans le projet scolaire – et en creusant, en prenant le temps, en expliquant, on réalise vite que les élèves ont des tas de choses non seulement très intéressantes à dire et à proposer sur l'école, mais aussi que leur regard sur l'école, imprégné de leur quotidien, offre une approche innovante et créative, un nouvel angle de réflexion. De cette approche critique ressort des propositions concrètes souvent très pragmatiques! L'absence de mécanismes plus structurels et plus approfondis de participation des élèves à toutes les décisions qui les concernent ferme des portes essentielles qui pourraient faire place à toute une série de très bonnes idées. Cette mise à l'écart est aussi un échec dans la formation à la citoyenneté que l'école prétend donner aux élèves, puisque cela induit qu'ils ne méritent pas qu'on leur fasse confiance. Confiance en leurs capacités de jugement et de discernement, confiance en leur capacité de prendre en main leurs projets, en ce compris leurs projets de vie.

Tou.te.s les participant.e.s à ce projet ont appris énormément de choses lors de ces dernières semaines. Toute une série de compétences (débattre, parler en public, négocier, rédiger, porter une parole collective, exprimer ses idées, respecter les avis des autres, ...) qui leur seront utiles tout au long de leur parcours se sont développées au fur et à mesure de ce processus, et c'est avec fierté et émerveillement que le CEF a pu être témoin de cet éveil à la citoyenneté et à la participation. Mais la chose la plus importante est de savoir qu'ils et elles auront été capables de le faire. Certains ont réalisé des choses incroyables dont ils ne se seraient jamais crus capable lors de notre première rencontre. Ils ont souvent passé outre leur timidité pour aller négocier avec leur préfet. Ils ont pris la parole, alors que parfois ils ne sont qu'en 1ère année, devant toutes les classes de leur école pour expliquer leur démarche.

Ils ont passé des heures à dépouiller les questionnaires afin de pouvoir rendre les résultats au groupe. Ils ont confronté leurs idées à celles d'autres élèves qui leur étaient inconnus, et ce dans le plus grand respect de l'opinion de l'autre, avec comme ambition principale celle de rendre l'école meilleure pour tou.te.s et avec tou.te.s.

Pour nous et pour les élèves qui ont participé au processus – et nous l'espérons, pour la Ministre, le projet n'est pas fini. Beaucoup de pistes restent à creuser, des propositions restent à affiner et des questions à reformuler. Cette première étape permet néanmoins déjà de dégager de nombreuses pistes d'amélioration de l'école, pensées par et pour les élèves.

Nous sommes donc aujourd'hui extrêmement fiers de vous présenter le résultat du travail des ambassadrices et des ambassadeurs du Pacte. Nous n'espérons vraiment qu'une seule chose: qu'il soit pris en considération à sa juste valeur.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participant.e.s au processus, le cabinet de la Ministre de l'Education (et particulièrement Claire Kagan qui a suivi le processus de près de A à Z), Bernard De Vos qui a également soutenu le processus (notamment en mettant à notre disposition son bus et Mohammed son super chauffeur), l'asbl Jeune et Citoyen (et plus particulièrement Fatima Amkouy) ainsi que l'ensemble des animateurs permanents ou volontaires du CEF qui ont participé à la mise en œuvre du processus (Logan, Briec, Joachim, Siska, Corinne, Ikram, Boris, Simon, Elodie, Chloé, Mike, Elodie, Olivier et Catherine)

*Et à notre tour, nous aimerions vous adresser une question simple :
« Et toi, si tu étais élève, qu'est-ce que tu aimerais changer à l'école ? »*

Le CEF

Le Comité des Élèves Francophones est une **Organisation de jeunesse** agréée par la Communauté française depuis le 1er janvier 2011.

Les membres du CEF s'organisent pour devenir des élèves **actifs et citoyens**. Le CEF est le **syndicat des élèves du secondaire**, il les regroupe pour développer la **démocratie** et pour défendre et diffuser leurs **droits** à travers des formations, des débats et des actions qui les concernent.

Le CEF promeut le pluralisme et veut organiser la prise de conscience citoyenne au niveau des écoles et au niveau de la Communauté française. Les membres veulent ainsi faire la promotion des valeurs universelles telles que les droits de l'Homme et développer des méthodes de démocratie, de concertation et de compromis qui seront nécessaires après leur vie d'élève.

Les actions du CEF s'articulent autour de quatre axes:

- **Agir sur les problèmes liés à l'enseignement**
- **Renforcer le rôle des élèves dans leur école**
- **Porter la voix des élèves**
- **Ouvrir l'école à la société**

Table des matières

Introduction	2
Partie I – Le processus	3
1. Le « CEF on Tour »	3
2. L’atelier du samedi 21 novembre 2015 – Comment consulter les élèves ?	5
3. L’atelier du week-end du 9 & 10 janvier 2016 – Quelles solutions pour quels problèmes ?	7
4. L’atelier du week-end du 20 & 21 février 2016 – Quels résultats à la consultation des élèves ?	37
5. Portrait des Ambassadrices et des Ambassadeurs	38
Partie II – Comment améliorer l’école ? L’avis des élèves !	41
1. Les rythmes scolaires	41
2. Les inégalités scolaires	43
3. Le contenu des cours	48
4. La démocratie à l’école	53
5. Le décrochage scolaire	56
6. La formation des enseignants	61
7. Les filières et l’orientation des élèves	64
8. Les tests externes et les évaluations	66
9. Les nouvelles technologies	69
Conclusions	74